

أساليب التربية الإسلامية في تربية الطفل

Abdou Rahman Ibn Abdul Wahab
Al-Babitin

Assia
Editions Assia

Editions Assia

L'éducation de l'enfant selon les principes de l'islam

Abdou Rahman ibn Abdul Wahhab Al-Babitin

Traduction revue par :

Njikum Yahya

Editeur

Assia Éditions
P.O.Box : 46548
Riyadh : 11542 - Arabie Saoudite
Tel : (00.96 6.1) 2393924
Fax : (00.966.1) 2336745
editionsassia@hotmail.com

www.editionsassia.net



Distributeur

Éditions et distribution Sana
116, rue Jean-Pierre Timbaud
75011 Paris
Tel : 01 48 05 29 28
Fax : 01 48 05 29 97

www.librairie-sana.com



Introduction

Ce livre a pour objectif de présenter au lecteur les sept grandes méthodes préconisées en matière d'éducation en Islam.

1. Le bon exemple

Cela consiste à prendre notre noble Messager Muhammad (ﷺ) comme modèle à suivre dans ses paroles et ses actes. Ses compagnons, leurs disciples, les savants et les pieux en général servent eux aussi de modèles moraux.

2. La bonne exhortation

C'est une approche efficace dont l'importance est soulignée par la fréquence de son utilisation dans le Qur'an, notamment ici :

﴿ ادْعُ إِلَى سَبِيلِ رَبِّكَ بِالْحِكْمَةِ وَالْمَوْعِظَةِ الْحَسَنَةِ ﴾

﴾ Par la sagesse et la bonne exhortation appelle (les gens) au sentier de ton Seigneur ﴿[1].

L'éducateur doit se montrer doux et clément pour orienter l'enfant dans une direction qui plait à Allah.

3. La promesse de récompense et la menace

La promesse est une façon d'inciter l'individu à faire de bonnes actions en lui présentant les avantages qu'il en tirera et en stimulant son désir pour ces avantages. Elle fonctionne aussi bien avec les

---

[1] Sourate : Les Abeilles 16, verset /125.

enfants qu'avec les adultes.

La menace quant à elle repose sur la stimulation de la crainte et insiste sur le châtiment encouru en cas de désobéissance à Allah et à Son Messager.

Ce sont deux méthodes complémentaires que l'on utilise souvent conjointement. Par exemple, si l'éducateur voit que la promesse de récompense ne donne aucun résulta il essaiera de le persuader par la menace et vice versa.

4. Les récits édifiants

Ils sont d'une grande efficacité car ils captivent et passionnent de la même manière les grands et les petits dans la mesure ou il est dans la nature de l'homme de prendre plaisir aux narrations. L'éducateur doit donc exploiter cet atout pour atteindre ses objectifs pédagogiques (par exemple, apprendre à l'enfant les vertus islamiques que sont la véracité, la droiture, l'honnêteté, etc., les règles de bienséances, l'attitude à adopter avec ses parents et les autres personnes, qu'il s'agisse d'adultes ou d'enfants...).

En ce qui concerne le choix des récits, l'éducateur doit éviter les récits légendaires et imaginaires qui font perdre du temps à l'enfant et peuvent avoir des effets négatifs sur sa psychologie.

5. Les paraboles

Elles aident l'enfant à comprendre des choses abstraites par analogie avec des réalités concrètes plus familières.

L'éducateur utilise cette méthode pour rapprocher les choses de l'entendement et de la connaissance de l'individu. Le rôle des paraboles est très important dans l'éducation du jeune musulman, car elles l'aident à éclaircir et expliquer certaines choses qu'il trouve ambigües.

6. Le châtiment corporel

C'est le fait de frapper l'enfant négligent ou coupable d'une faute et qui reste insensible aux simples menaces. C'est une méthode approuvée par l'Islam, évoquée dans le Qur'an et appliquée par notre noble Messager généreux à certaines occasions. Des savants musulmans tels qu'An-Nawawy, Ibn Khaldoun, et Al-Abdary ont approuvé son utilisation mais à condition que ce soit en dernier recours.

7. La progression graduelle

Elle consiste à ce que l'éducateur avance étapes par étapes dans l'éducation de l'enfant, allant du facile ou moins facile, du connu au non connu, et ainsi de suite. C'est un principe essentiel de la pédagogie.

L'enfance est la première étape dans la vie de l'homme et aussi l'une des plus importantes. En effet, elle est considérée comme la période fondamentale où se forge la personnalité de l'individu. Les enfants représentent le véritable capital de la communauté musulmane, car plus tard ils seront les acteurs de son développement.

L'éducation islamique est une nécessité impérieuse dans la formation du bon musulman. Si l'individu est honnête, la famille l'est aussi et partant de là, la société et la communauté islamique tout entière le seront aussi, et c'est là l'objectif éminent que vise l'éducation islamique.

Les éducateurs, quelles que soient leurs tendances, leurs sociétés, leurs époques et leurs pays, cherchent à former des hommes intègres selon les méthodes et principes propres à leurs croyances ou opinions. Quant à nous musulmans, nous devons utiliser, pour éduquer la jeunesse, les méthodes islamiques que le Prophète (ﷺ) employait pour éduquer ses compagnons.

Ainsi, nous devons prendre le Messager d'Allah (ﷺ), l'excellent éducateur, comme exemple et suivre sa Sunna en toutes choses conformément à sa parole :

« فَعَلَيْكُمْ بِسُنَّتِي وسنَّةِ الخلفاءِ الرَّاشدين مِنْ بَعْدِي، عَضُّوا عليها بالنَّواجِذِ »

« Suivez ma Sunna puis celle des califes orthodoxes et bien guidés, tenez-y fermement ».

et conformément à la parole d'Allah :

﴿ لَقَدْ كَانَ لَكُمْ فِى رَسُولِ ٱللَّهِ أُسْوَةٌ حَسَنَةٌ ﴾

﴿ En effet, vous avez dans le Messager d'Allah un excellent modèle (à suivre) ﴾[2].

Je prie Allah de faire de ce petit livre un ouvrage bénéfique à ses lecteurs et de le compter parmi les bonnes œuvres dont la bénédiction continue même après la mort. Le Messager d'Allah (ﷺ) a dit :

« إِذَا مَاتَ الْعَبْدُ انْقَطَعَ عَمَلُهُ إلا مِنْ ثَلاثٍ : صَدَقَةٍ جَارِيَةٍ، أَوْ عِلْمٍ يُنْتَفَعُ بِهِ، أَوْ وَلَدٍ صَالِحٍ يَدْعُو لَهُ »

« Lorsqu'un individu meurt, ses œuvres s'arrêtent à l'exception de trois d'entre elles : une aumône continuelle, un savoir utile ou un enfant pieux qui prie Allah en sa faveur ».

Je Le prie également d'en faire une œuvre sincèrement vouée à l'obtention de Son agrément. Que la prière d'Allah soit sur notre Prophète Muhammad, sur sa famille et sur tous ses compagnons.

---

[2] Sourate : Les Coalisés 33, verset /21.

Avant propos

Louange à Allah, Seigneur de l'univers. Que la prière et la paix soient sur le plus noble des Prophètes et des Messagers. L'éducation islamique est une éducation qui se veut générale et complète, conformément au souci d'universalité et d'exhaustivité du Qur'an et de la Sunna du Prophète (ﷺ) qui en sont ses sources. Ces caractéristiques sont d'ailleurs impliquées par l'ampleur de son ambition.

L'éducation islamique s'assigne en effet pour objectif la formation et l'orientation de l'être humain dans tous les domaines de l'éducation (religieux, physique, moral, social, intellectuel) de sa naissance à sa mort. Elle repose sur le Qur'an et la Sunna, et enseigne au musulman comment donner aux principes et enseignements islamiques une application concrète dans tous les domaines de sa vie, incarnant ainsi l'idéal moral de sa religion.

Dans cette perspective, l'éducateur a pour mission de faire de l'enfant qui lui est confié un bon musulman, c'est-à-dire une personne qui sait agir de façon utile envers soi-même, envers la société dans laquelle elle vit et plus généralement envers l'ensemble de la communauté musulmane. Mais pour atteindre un tel objectif, il est indispensable de disposer de méthodes éducatives appropriées.

L'éducateur ne peut assurer l'éducation de l'enfant qu'en utilisant des méthodes adaptées. Etant donné que nous sommes des musulmans, nous devons donc utiliser une pédagogie inspirer de

l'Islam dans notre mission éducative.

Quel que soit le lieu où il se trouve, l'éducateur doit être en mesure de mener à bien cette mission et d'assurer la formation de l'enfant de telle sorte qu'il devienne une personne vertueuse qui adore Allah avec ferveur et appelle les hommes à suivre l'Islam.

Notre noble Messager, Muhammad ibn Abdullah (ﷺ), premier éducateur de cette communauté, a eu recours à diverses méthodes d'éducation, car il prenait en considération les spécificités de chaque enfant et n'utilisait pas, par conséquent, une méthode unique pour tous. Il nous a ainsi appris qu'il faut déterminer pour chacun la méthode convenable, selon les circonstances et l'objectif visé.

Néanmoins, l'existence de différentes méthodes éducatives n'exclut pas leur complémentarité, bien au contraire. Par exemple, lorsque l'éducateur utilise la méthode du bon exemple, rien ne lui interdit de recourir en même temps à un récit édifiant pour atteindre son objectif.

L'enfance, une étape majeure

La vie de l'homme se divise en différentes étapes dont la première, et sans conteste l'une des plus importantes, est l'enfance. En effet, elle joue un rôle fondamental dans la formation de l'homme et la construction de sa personnalité. N'oublions pas que les enfants d'aujourd'hui seront les acteurs de la communauté musulmane de demain, c'est grâce à eux qu'elle progressera et se développera.

Les psychologues divisent l'enfance en plusieurs étapes :

1- La phase du berceau : elle commence à la naissance et s'achève à l'âge de deux ans.

2- La prime enfance : 2-6 ans.

3- L'étape intermédiaire de l'enfance : 6-9 ans.

4- La préadolescence : 9-12 ans.

Selon un hadith authentique rapporté par Ibn Madjah d'après Abû Houreira (ﷺ) , le Messager d'Allah (ﷺ) a dit :

« أَعْمَارُ أُمَّتِي مَا بَيْنَ السِّتِّينَ إِلَى السَّبْعِينَ وَأَقَلُّهُمْ مَنْ يَجُوزُ ذَلِكَ »

« La durée de vie des gens de ma communauté varie entre soixante et soixante-dix ans et rares sont ceux qui dépassent ce terme »[3].

Si l'on considère que la durée de vie moyenne de l'homme est de soixante ans, on constate que l'étape de l'enfance est relativement longue puisqu'elle représente un cinquième de sa vie.

L'enfance est une phase importante dans le développement de l'individu car l'enfant est un être docile, facilement influençable et qui accepte donc naturellement d'être conseillé et orienté. Cette malléabilité explique que les parents peuvent le façonner à leur gré et le rendre ainsi bon ou mauvais.

Al Boukhari et Mouslim rapportent d'après Abû Houreira (ﷺ) que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit :

« مَا مِنْ مَوْلُودٍ إِلاَّ يُولَدُ عَلَى الْفِطْرَةِ فَأَبَوَاهُ يُهَوِّدَانِهِ وَيُنَصِّرَانِهِ وَيُمَجِّسَانِهِ. كَمَا تُنْتَجُ الْبَهِيمَةُ بَهِيمَةً جَمْعَاءَ . هَلْ تُحِسُّونَ فِيهَا مِنْ جَدْعَاءَ ؟ »

« Il n'est aucun enfant nouveau-né qui n'appartienne (naturellement) à la religion musulmane (al-fitrah). Ce sont ses parents qui en font un juif, un chrétien ou un adorateur du feu. De même, tout animal naît dans toute son intégrité. En avez-vous jamais vu venir au monde les oreilles coupées ? »[4]. Ensuite, Abû Houreira (ﷺ) ré-

[3] Hadith authentique (*hassan sahih*) rapporté par Ibn Madjah dans son recueil, livre de l'ascétisme, chapitre : l'espoir et la mort, les hadiths authentiques d'Ibn Madjah 2/415.

[4] Rapporté par Al Boukhari, livre des funérailles, chapitre « De l'enfant qui se convertit

cita ce verset du Qur'an :

﴿ فِطْرَةَ اللَّهِ الَّتِي فَطَرَ النَّاسَ عَلَيْهَا لَا تَبْدِيلَ لِخَلْقِ اللَّهِ ذَٰلِكَ الدِّينُ الْقَيِّمُ ﴾

﴿ ...telle est la nature qu'Allah a originellement donnée aux hommes - pas de changement à la création d'Allah -. Voilà la religion de droiture ... ﴾[5].

Interrogé à propos de la signification de ce hadith du Prophète (ﷺ) : « Tout enfant nouveau-né appartient à la fitra », le Cheikh Al Islam Ibn Taymiah répondit : « Il s'agit de la nature qu'Allah a originellement donnée aux hommes, à savoir l'Islam. C'est la nature qu'Il leur a originellement donnée le jour où Il a dit :

﴿ أَلَسْتُ بِرَبِّكُمْ قَالُوا بَلَىٰ ﴾

﴿ Ne suis-je pas votre Seigneur, ils répondirent : Mais si ﴾[6].

Cela consiste à être épargné des fausses croyances et accepter les croyances bonnes et authentiques »[7].

Il dit aussi à propos d'al-fitrah : « Le fait que les nouveau-nés appartiennent naturellement à la religion musulmane (al-fitra) ne signifie pas nécessairement qu'à leur naissance, ils professent effectivement l'Islam. En effet, Allah nous a fait sortir des ventres de nos mères dénués de tout savoir. Il faut plutôt comprendre que le nouveau-né possède la pureté du cœur et est disposé à accepter et désirer la vérité qu'est l'Islam, de telle sorte que, si l'enfant ne subit pas de mauvaise influence, il restera musulman[8].

à l'Islam et meurt ensuite, accomplit-on la prière mortuaire sur lui ? » Sahih de Mouslim, livre du destin, chapitre « De la signification du hadith « tout enfant nouveau-né appartient à la fitra » », Al-Lu'lu wal-Mardjan 3/212.

[5] Sourate : Les romains 30, verset /30.

[6] Sourate : Al A'raf 7, verset /172.

[7] Cheikh Al Islam Ibn Taymiah, Majmou' fatawas, « Kitâboul Moufassil-i-l'tiqâd », 4/245.

[8] Ibid., p. 247.

Toujours dans ce sens, Abû Hamid Al-Ghazali a dit : « L'enfant est un dépôt entre les mains de ses parents. Son cœur pur est comme une pierre précieuse brute, sans gravure ni image, et il est bien disposé à assimiler tout ce qu'on lui apprend. Ainsi, si on habitue l'enfant à faire le bien, il grandira avec cette habitude et gagnera le bonheur ici-bas comme dans l'au-delà. De plus, ceux qui l'auront éduqué et instruit seront récompensés. Mais, si on habitue l'enfant au mal et qu'on ne lui inculque aucune notion du bien, le laissant vivre comme une bête, il sera voué au malheur et à la perdition. C'est un péché pour lequel tous ceux qui avaient une quelconque responsabilité vis-à-vis de l'enfant seront jugés »[9].

En vérité, l'Islam accorde une grande attention à l'éducation de l'enfant, et ce bien avant le mariage des parents. En effet, dans un hadith authentique rapporté par Al Boukhari et Mouslim, le Messager d'Allah (ﷺ), incite les hommes à bien choisir leurs femmes, et leur recommande le mariage avec des femmes pieuses, qui obéissent à Allah et à Son Messager.

Abû Houreirâ (رضي الله عنه) rapporte que le Prophète (ﷺ) a dit :

« تُنْكَحُ الْمَرْأَةُ لأَرْبَعٍ: لِمَالِهَا، وَلِدِينِهَا، وَلِحَسَبِهَا، وَجَمَالِهَا؛ فَعَلَيْكَ بِذَاتِ الدِينِ تَرِبَتْ يَدَاكَ »

« On épouse une femme pour l'une des quatre qualités suivantes : richesse, noblesse, beauté et piété. Choisis celle qui est pieuse ; périsse ta fortune (si tu n'agis pas ainsi) »[10].

Outre le choix des futurs parents de l'enfant, l'islam est attentif à l'intérêt de l'enfant pendant la grossesse et à la naissance. Ainsi, le Messager d'Allah (ﷺ) a institué la tradition de faire l'appel à la prière à l'oreille du nouveau-né, de le nourrir de lait maternel, de célébrer son Aqiqah, et de l'éduquer du berceau à la tombe.

---

[9] Abû Hamid Al-Ghazali, Ihyâou 'ouloumid dîn, 3/71.

[10] Rapporté par Al Boukhari, livre du mariage, chapitre « De l'égalité des conditions en matière de religion » Mouslim, livre de l'allaitement, chapitre « De la recommandation de se marier avec la femme pieuse », Al-Lu'lu wal-Mardjan 2/107.

Comme on le voit, l'éducation est un processus continu de la naissance jusqu'à la mort qui se fonde sur les enseignements du Qur'an et de la Sunna.

Rien ne prouve mieux l'importance que l'islam confère à l'étape de l'enfance que la grande attention que notre modèle et bien-aimé Muhammad (ﷺ) témoignait aux enfants. Il saluait les enfants, jouait et plaisantait avec eux, les embrassait et les traitait avec clémence, qu'il s'agisse de ses petits-fils Al Hassan et Al Hussein, fils d'Ali (رضي الله عنه), de sa petite-fille Oumamah, fille de Zeinab, ou des enfants de ses Compagnons -Qu'Allah les agrée.

Cette sollicitude en effet n'a pas d'autre but que de nous rappeler que l'enfance est la primeur de l'existence et porte tous les espoirs d'un avenir radieux pour la communauté islamique.

Les méthodes islamiques en matière d'éducation

L'éducation islamique est indispensable à la formation du bon musulman. En effet, lorsque l'individu est bon, sa vertu rejaillit sur sa famille, puis sur la société et l'ensemble de la communauté musulmane, et c'est bien le but visé.

Il est très important, comme nous l'avons dit, que l'éducateur dispose de méthodes appropriées pour mener à bien sa tâche. Elles sont semblables à la barque que le voyageur utilise pour gagner l'autre rive du fleuve : sans elles, l'éducateur est dans l'impasse.

Certes, il est vrai que, partout et en tout temps, un éducateur a pour ambition, quel que soit le mouvement de pensée auquel il appartient, de former des hommes de bien, en utilisant les méthodes éducatives correspondant à ses convictions et aspirations. Le seul problème est que chacun a sa propre définition du bon citoyen. Le partisan du matérialisme, par exemple, tâche d'inculquer aux enfants les principes de cette philosophie. Il en est de même pour les adeptes des autres mouvements philosophiques.

Quand à l'éducateur musulman il se sert, pour former la jeunesse, de méthodes islamiques prônées par toutes les religions célestes, et que l'on retrouve dans le Qur'an et la Sunna du Prophète (ﷺ). Ce sont des outils extrêmement utiles pour l'éducation de l'enfant, car ils proviennent du Créateur de l'univers et de Son Prophète (ﷺ) Muhammad fils d'Abdullah (ﷺ).

Dans cet exposé, nous allons nous limiter à l'étude de certaines de ces méthodes :

- Le bon exemple

- L'exhortation

- La promesse de récompense et la menace

- Les récits édifiants

- Les paraboles

- La punition

- La progression graduelle

Le bon exemple

Suivre l'exemple de quelqu'un signifie le prendre comme modèle et agir comme lui parce que l'on admire sa personnalité et ses qualités. Comme dans la plupart des domaines, l'on distingue deux types d'exemples, le bon et le mauvais. Suivre le bon exemple consiste à suivre, les gens de bien, ceux dont la conduite est vertueuse, tandis que suivre le mauvais exemple revient à calquer ses actions sur celles des mauvais et des pervers.

Consciente de l'importance du mimétisme dans les actions humaines, l'éducation islamique accorde une grande place à la pédagogie par l'exemple. Le bon exemple, en effet, contribue de manière efficace à la construction de la personnalité de l'enfant sur le plan de la foi, de la santé, de la morale, de la vie sociale, de la raison et de la psychologie. Son impact ne se limite d'ailleurs pas à l'enfance, mais s'étend à toutes les étapes du développement de l'individu, car dans cette vie, nous nous référons toujours à des modèles, qu'ils soient bons ou mauvais.

À la maison, l'enfant prend modèle sur ses parents : à ses yeux, leur comportement ne peut être que bon, et doit, de ce fait, être imité. C'est pour cette raison que les parents doivent s'efforcer d'avoir une conduite exemplaire et d'appliquer eux-mêmes tout ce qu'ils recommandent ou interdisent à leurs enfants. Par exemple, si le père ordonne à son fils de faire la prière alors que lui ne la fait pas, cela crée chez l'enfant un sentiment de confusion et rend difficile la mise en pratique de l'injonction. En revanche

si l'ordre est soutenu par l'exemple prodigué par le père, il sera facilement accepté par l'enfant.

De même, si les parents interdisent à l'enfant de mentir, mais qu'en même temps l'enfant surprend l'un d'entre eux, voire les deux, en train de mentir dans certaines circonstances, il se retrouvera dans l'incapacité de comprendre ces contradictions.

Les parents doivent donc impérativement éviter de générer des contradictions qui peuvent influer négativement sur la personnalité de l'enfant, détruire sa confiance en lui-même et en son entourage. Ils donneront ainsi le bon exemple à leurs enfants et gagneront le bonheur ici-bas et dans l'au-delà.

À l'école, c'est sur le maître que l'enfant prend pour modèle. A lui aussi il incombe donc de ne pas agir contrairement à la morale islamique qu'il recommande à ses élèves de suivre. En effet, le maître est un éducateur avant d'être un enseignant, c'est-à-dire qu'il doit d'abord inculquer à ses élèves les valeurs islamiques, puis leur enseigner les connaissances qui leur seront utiles dans la vie. Pour remplir convenablement son devoir d'éducateur et d'enseignant, sa conduite se doit d'être exemplaire.

En effet, l'islam n'accorde aucun crédit aux paroles qui ne se traduisent pas en actions concrètes. Dans le Qur'an, Allah dit :

﴿ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا لِمَ تَقُولُونَ مَا لَا تَفْعَلُونَ ۝ كَبُرَ مَقْتًا عِندَ اللَّهِ أَن تَقُولُوا مَا لَا تَفْعَلُونَ ﴾

﴾ Ô, les croyants ! Pourquoi dites-vous ce que vous ne faites pas ? C'est une grande abomination auprès d'Allah que de dire ce que vous ne faites pas ﴿[11].

[11] Sourate : Le Rang 61, versets /2-3.

Citons les propos d'un spécialiste de l'éducation pour résumer ce que nous venons de dire : « L'enfant a absolument besoin d'avoir dans sa famille et ses parents de bons exemples afin de s'imprégner des nobles principes islamiques pour ensuite les traduire en action. A l'école aussi, l'enfant a besoin de voir en chaque enseignant un bon exemple pour être convaincu que ce qu'il apprend est précieux, il faut qu'il puisse effectivement constater que le comportement exemplaire qu'on exige de lui est utile et applicable et que le vrai bonheur dépend de cette application »[12].

Amr ibn Utbah disait à l'éducateur de ses enfants : « Commence à corriger la conduite de mes enfants en veillant à ta propre bonne conduite car leurs yeux sont rivés sur toi. Pour eux, le bien c'est ce que tu fais, et le mal c'est ce que tu délaisses »[13].

Ces recommandations faites par Amr ibn Utbah montrent clairement l'importance du bon exemple que doit donner celui qui éduque des enfants. En effet, pour ces enfants, le bon comportement s'identifie à ce qu'il fait et le mauvais regroupe tout ce qu'il ne fait pas. Il convient donc qu'il craigne Allah dans leur éducation.

Par nature, l'enfant essaye de copier ceux qu'il aime et respecte, comme les parents et les maîtres, et s'identifie à eux. Il essaie, par exemple, d'imiter son père en tout : sa façon de s'habiller, de s'asseoir.... Si l'enfant voit son père faire la prière, il essaie de copier ses mouvements. A l'école aussi, l'enfant tâche toujours d'imiter son maître. Son attention est attirée par ce qu'il dit ou fait, et il essaie de le copier dans ses mouvements, sa façon de parler, etc.

Il en résulte que le bon exemple, élément fondamental dans l'éducation, est essentiel pour former la personnalité de l'enfant et corriger sa conduite. Mais lorsque l'exemple donné est mauvais,

[12] Abdou Rahman An-Nahlawi, Les fondements de l'éducation islamique, p. 257.

[13] Muhammad Attiyah Al-Abrachi, L'éducation islamique et ses théoriciens, p. 141.

l'enfant ne peut que devenir mauvais et constitue alors pour sa famille, sa société et sa communauté un élément de destruction et de corruption, et non un élément de reforme et d'édification.

Pour être à la hauteur de leur rôle de modèle, il est recommandé aux parents de prendre Muhammad, le Messager d'Allah (ﷺ) comme modèle à suivre dans toutes ses paroles et dans tous ses actes. Allah (ﷻ) dit :

﴿ لَقَدْ كَانَ لَكُمْ فِى رَسُولِ اللَّهِ أُسْوَةٌ حَسَنَةٌ لِّمَن كَانَ يَرْجُو اللَّهَ وَالْيَوْمَ الْآخِرَ وَذَكَرَ اللَّهَ كَثِيرًا ﴾

﴿ En effet, vous avez dans le Messager d'Allah un excellent modèle [à suivre], pour quiconque espère en Allah et au Jour dernier et invoque Allah fréquemment ﴾[14].

[14] Sourate : Les Coalisés 33, verset /21.

Modèles à suivre pour devenir soi-même un modèle

Il est évident, pour les musulmans de tous lieux et époques, que le Messager d'Allah (ﷺ) est le premier éducateur et enseignant, et qu'il est le modèle à suivre. Il leur est donc recommandé de se conformer à son exemple aussi bien dans le domaine de la vie publique que privée En effet, Muhammad est un modèle à suivre dans tout ce qu'il dit et fait, car il est soutenu par la révélation d'Allah qui le rend infaillible. Allah (ﷻ) dit :

﴿ وَالنَّجْمِ إِذَا هَوَىٰ ۝ مَا ضَلَّ صَاحِبُكُمْ وَمَا غَوَىٰ ۝ وَمَا يَنطِقُ عَنِ الْهَوَىٰ ۝ إِنْ هُوَ إِلَّا وَحْيٌ يُوحَىٰ ۝ عَلَّمَهُ شَدِيدُ الْقُوَىٰ ﴾

﴿ Par l'étoile à son déclin ! Votre compagnon ne s'est pas égaré et n'a pas été induit en erreur ; et il ne prononce rien sous l'effet de la passion ; ce n'est rien d'autre qu'une révélation inspirée ; que lui a enseignée [L'Ange Gabriel] à la force prodigieuse ﴾[15].

Ainsi, tout musulman, jeune ou vieux, homme ou femme, doit suivre l'exemple du Messager d'Allah (ﷺ) et après lui l'exemple de ses Compagnons, en particulier, les califes bien-guidés, ainsi que leurs disciples et les élèves de leurs disciples, qui tous chérissaient la Sunna du Messager d'Allah (ﷺ).

Cette conformité à la Sunna est soulignée par un hadith rap-

[15] Sourate : L'Etoile 53, versets /1-5.

porté par Al-Irbâd ibn Sâriyah (ﷺ) selon lequel le Messager d'Allah (ﷺ) a dit :

« فعليكم بسنتي وسنة الخلفاء الراشدين المهديين. عضوا عليها بالنواجذ. وإياكم والأمور المحدثات. فإن كل بدعة ضلالة »

﴿ ...Vous devez suivre ma Sunna et la Sunna des califes orthodoxes bien guidés après moi. Cramponnez-vous à cela et accrochez-vous-y à l'aide de vos molaires s'il le faut, Méfiez-vous des choses nouvelles [en matière de religion], car toute nouveauté est innovation et toute innovation est égarement ﴾[16].

Comme nous l'avons dit plus haut, il convient que le musulman suive l'exemple du Prophète (ﷺ) dans tous les domaines de la vie, notamment dans l'adoration, la morale, la conduite. Par exemple, c'est au Messager d'Allah (ﷺ) qu'il se réfère pour accomplir les prières obligatoires ou surérogatoires, comme la prière du lever du soleil (dhoha) ou les prières surérogatoires de la nuit. Il suit son exemple lorsqu'il s'acquitte du jeûne obligatoire du mois de ramadan ou décide de faire un jeûne facultatif le lundi et le jeudi ou bien lors des treizième, quatorzième et quinzième jours du mois lunaire. Il le prend également pour modèle dans le paiement de la zakat obligatoire et facultative, le grand et petit pèlerinage, la confiance en Allah, la crainte d'Allah, l'examen de conscience, et la reconnaissance des bienfaits d'Allah.

Sur le plan moral, le musulman s'inspire du Messager d'Allah (ﷺ) pour acquérir des vertus comme la sincérité, l'honnêteté, l'altruisme, la sagesse, la modestie, la générosité, le courage, le renoncement et bien d'autres encore.

Enfin, il imite le Messager d'Allah (ﷺ) dans son attitude au

---

[16] Hadith authentique, rapporté par Ibn Madjah dans l'introduction de son recueil As-Sunan, chapitre « De l'ordre de] suivre la Sunna des califes orthodoxes bien-guidés ». Cf. Sahih Sunan Ibn Madjah 1/13.

quotidien, dans sa façon de manger, boire, parler, dormir, saluer, demander la permission d'entrer, dans son dévouement envers ses parents, dans ses relations avec les proches, les amis, les voisins, bref dans tout ce qui touche à la vie sociale en général.

Nous limiterons notre propos au premier éducateur et enseignant, notre premier modèle, Muhammad fils d'Abdullah (ﷺ), et à quelques-uns de nos vertueux prédécesseurs.

Muhammad (ﷺ) le modèle parfait

1- Muhammad (ﷺ), l'adorateur parfait

Le Messager d'Allah (ﷺ) est le premier éducateur de la communauté musulmane et le plus éminent des modèles. Il illustrait son enseignement en joignant le geste à la parole, comme nous pouvons le voir dans le hadith suivant :

« صَلُّوا كَمَا رَأَيْتُمُونِي أُصَلِّي »

« Accomplissez la prière comme vous m'avez vu l'accomplir »[17].

Anas ibn Mâlik (رضي الله عنه) rapporte que trois hommes vinrent voir les femmes du Messager (ﷺ) afin de s'informer de ses pratiques cultuelles. Quand on les eut renseignés, ils les trouvèrent peu nombreuses et dirent : « Toutefois, il y a cette différence entre nous et le Messager d'Allah (ﷺ) : c'est qu'Allah lui a pardonné toutes ses fautes passées et futures. –Aussi moi, déclara l'un d'eux, je veux prier désormais toutes les nuits (et ne jamais dormir). –Moi, ajouta un autre, je veux jeûner toujours et ne jamais rompre le jeûne. –Quant à moi, s'écria le troisième, je veux me priver de femme et ne jamais me marier. » Survenant à ce moment, l'Envoyé d'Allah (ﷺ) leur dit :

---

[17] Rapporté par Al Boukhari, livre de l'appel à la prière, chapitre « De l'appel à la prière concernant un groupe de voyageurs ». Mouslim, livre des mosquées, chapitre « Qui mérite d'être Imam », Al-Lu'lu wal-Mardjan 1/132.

« أَنْتُمُ الَّذِينَ قُلْتُمْ كَذَا وَكَذَا ؟ أَمَا وَاللَّهِ إِنِّي لَأَخْشَاكُمْ لِلَّهِ ، وَأَتْقَاكُمْ لَهُ، وَلَكِنِّي أَصُومُ وَأُفْطِرُ،
وَأُصَلِّي وَأَرْقُدُ، وَأَتَزَوَّجُ النِّسَاءَ؛ مَنْ يَرْغَبْ عَنْ سُنَّتِي فَلَيْسَ مِنِّي »

« Comment, c'est vous qui dites telle et telle chose ? Mais moi, par Allah ! qui plus que vous, crains et révère Allah, je jeûne et j'interromps le jeûne, je prie et je dors, et j'ai épousé des femmes. Quiconque se détourne de la voie que j'ai tracée n'est pas des miens »[18].

Il ressort du hadith précédent que le Messager d'Allah (ﷺ) est un modèle pour les musulmans dans plusieurs domaines : celui de la prière rituelle et des prières nocturnes, celui du jeûne surérogatoire, enfin celui du mariage. Aussi, le Messager d'Allah (ﷺ) a expliqué que l'Islam ne se résume pas aux prières nocturnes, ni au jeûne continu, ni à l'abstinence mais que sa pratique est beaucoup plus facile que ce qu'imaginaient ces trois hommes. Allah dit en effet :

﴿ لاَ يُكَلِّفُ اللهُ نَفْسًا إِلاَّ وُسْعَهَا ﴾

﴾ Allah n'impose à aucune âme une charge supérieure à sa capacité ﴿[19].

Ainsi, le Messager d'Allah (ﷺ) est la référence en matière d'adoration pour ces trois personnes et pour tous les musulmans de façon générale. Il a expliqué qu'il prie et épouse des femmes, et que quiconque se détourne de la voie qu'il a tracée n'est pas des siens.

2- Sa bienveillance vis-à-vis d'autrui

Le Messager d'Allah (ﷺ) a enseigné à sa communauté comment se comporter avec les autres. Il se montrait particulièrement bienveillant et clément envers les enfants et n'hésitait pas à plaisanter avec eux.

---

[18] Rapporté par Al Boukhari, livre du mariage, chapitre « Susciter l'envie de se marier ».

[19] Sourate : La Vache 2, verset /286.

« عن أَبِي قَتَادَةَ الأَنْصَارِيَ أَنَّ رَسُولَ اللهِ كَانَ يُصَلِّي وَهُوَ حَامِلٌ أُمَامَةَ بِنْتَ زَيْنَبَ بِنْتِ رَسُولِ اللهِ »

Comme nous le rapporte Abû Qatadah Al Ansary (ﷺ)[20], quand Oumamah montait sur son dos pendant qu'il faisait la prière, le Prophète (ﷺ) prolongeait alors la prosternation de peur de la faire tomber par terre. (Oumamah est la petite fille du Messager d'Allah (ﷺ). Sa mère est Zaïnab, [fille du Messager d'Allah (ﷺ)] et son père est Al-Assy ibn Ar-Rabi' (ﷺ)).

3- Sa perfection morale

L'exemplarité du Messager (ﷺ) est attestée par l'éloge qu'Allah (ﷻ) fait de lui dans le Qur'an en disant :

﴿ وَإِنَّكَ لَعَلى خُلُقٍ عَظِيمٍ ﴾

﴾ Et tu es certes, d'une moralité éminente ﴿[21].

La moralité du Messager d'Allah (ﷺ) était entièrement inspirée du Qur'an, ou pour être plus précis,

« كَانَ خُلُقُهُ القُرْآنَ »

« Sa moralité était le Qur'an »[22]

ainsi qu'Aïcha –Qu'Allah soit satisfait d'elle- l'a dit dans un hadith.

Il faut entendre par là qu'il traduisait les versets Qur'aniques en actes et offrait aux gens cette exégèse vivante pour qu'ils puissent comprendre la religion et la mettre en pratique.

---

[20] Rapporté par Al Boukhari, dans le livre de la prière, chapitre « Lorsqu'on porte une petite fille autour du cou pendant la prière » et Mouslim dans le livre des mosquées, chapitre « De la permission de porter les enfants pendant la prière », Umdatul Ahkâm, p. 22.

[21] Sourate : La Plume 68, verset /4.

[22] Hadith authentique rapporté par As-Siyouty dans Sahih al-Djami' as-Saghir wa Ziyâdatouh 4/238, hadith nº 4687.

4- Ses qualités pédagogiques

Anas ibn Malik (رضي الله عنه) rapporte :

« جاءَ أَعْرَابِيٌّ فَبَالَ فِي طَائِفَةِ الْمَسْجِدِ، فَزَجَرَهُ النَّاسُ، فَنَهَاهُمُ النَّبِيُّ صلى الله عليه وسلم، فَلَمَّا قَضَى بَوْلَهُ، أَمَرَ النَّبِيُّ صلى الله عليه وسلم بِذَنُوبٍ مِنْ مَاءٍ فَأُهْرِيقَ عَلَيْهِ »

« Un bédouin entra dans la mosquée et se mit à uriner sur le sol. Les fidèles le réprimandèrent, mais le Messager d’Allah (ﷺ) les retint. Quand l’homme eût fini, le Prophète (ﷺ) donna l’ordre d’apporter une jatte d’eau qu’on répandit sur l’endroit souillé »[23].

Dans ce hadith, la sagesse du Messager d’Allah (ﷺ) se manifeste dans son attitude vis-à-vis de ce bédouin qui ignore l’impropriété de son geste. Notre noble Messager (ﷺ) a empêché ses compagnons de réprimander le bédouin, préférant attendre qu’il ait fini pour lui expliquer qu’il n’est pas permis d’uriner dans une mosquée. Le Messager d’Allah (ﷺ) a adopté ce comportement dans le but de se concilier le cœur du bédouin et lui faire aimer l’Islam car l’importance de cet objectif l’emportait sur la gravité de son acte.

Ce hadith nous montre comment le Messager d’Allah (ﷺ) a enseigné à ses compagnons –Qu’Allah soit satisfait d’eux- que, face à un ignorant, il faut être bienveillant et souple, rappelant une fois de plus l’exemplarité du moindre de ses gestes et son rôle de modèle universel jusqu’au jour du Jugement.

5- Le courage

Anas ibn Malik (رضي الله عنه) a dit :

« عَنْ أَنَسٍ رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُ قَالَ كَانَ النَّبِيُّ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ أَحْسَنَ النَّاسِ وَأَشْجَعَ النَّاسِ وَلَقَدْ فَزِعَ أَهْلُ الْمَدِينَةِ لَيْلَةً فَخَرَجُوا نَحْوَ الصَّوْتِ فَاسْتَقْبَلَهُمْ النَّبِيُّ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ وَقَدْ اسْتَبْرَأَ

[23] Rapporté par Al Boukhari dans le livre des ablutions, chapitre « Du fait de verser de l’eau sur l’urine dans la mosquée » et Mouslim dans le livre de la pureté, chapitre « De l’obligation de rincer l’urine et autres impureté. » Umdatul Ahkâm p. 43.

الْخَبَرَ وَهُوَ عَلَى فَرَسٍ لِأَبِي طَلْحَةَ عُرْيٍ وَفِي عُنُقِهِ السَّيْفُ وَهُوَ يَقُولُ لَمْ تُرَاعُوا لَمْ تُرَاعُوا ثُمَّ قَالَ وَجَدْنَاهُ بَحْرًا أَوْ قَالَ إِنَّهُ لَبَحْرٌ »

« Le Prophète (ﷺ) était le plus beau des hommes, et le plus courageux. Une nuit, il y eut une panique à Médine, les habitants sortirent et allèrent dans la direction du bruit. Le Prophète (ﷺ) après avoir tiré la nouvelle au clair, vint à leur rencontre. Il était monté sur un cheval appartenant à Abû Talha, et portait un sabre suspendu à son cou. Il répétait : "N'ayez pas peur, n'ayez pas peur". Puis il dit : "Nous avons trouvé que ce cheval était une mer (variante : ce cheval est une mer)"»[24].

On voit avec ce hadith que le Messager d'Allah (ﷺ) incarnait le courage et l'audace face à l'ennemi. La bataille d'Uhud en donne une illustration encore plus éloquente. En effet, lorsque les rangs des musulmans se dispersèrent et que les archers enfreignirent la consigne du Messager d'Allah (ﷺ) pour descendre se partager le butin, les mécréants encerclèrent les musulmans mais le Messager d'Allah (ﷺ) resta ferme et fit montre d'un courage remarquable. C'est lors de cette bataille qu'il fut blessé au visage et que son incisive fut cassée.

La bataille de Hunayn témoigne aussi de l'extrême courage du Messager d'Allah (ﷺ). Dans cette bataille les musulmans étaient mis en déroute et commençaient à reculer, tandis que le Prophète (ﷺ) continuait de combattre l'ennemi avec résolution et audace.

Ces trois événements, mettent en évidence le courage, l'audace et la fermeté exceptionnelles du Messager (ﷺ) face à l'ennemi, et nous indiquent la voie à suivre.

---

[24] Rapporté par Al Boukhari dans le livre du Djihad, chapitre « Des ceinturons et de la suspension de l'épée autour du cou » et Mouslim, livre des les mérites, chapitre « Du courage du Prophète (ﷺ) et du fait de se mettre en tête face à l'ennemi », Al-Lu'lu wal-Mafdjan, 3/99.

6- L'illustration par l'acte

Au cours de l'an six de l'hégire, le Messager d'Allah (ﷺ) avait conclu le pacte d'Al-Hudaybiyah avec les Qurayshites. Après cela, il donna l'ordre à ses compagnons d'immoler leurs offrandes puis de se raser afin de quitter l'état de sacralisation. Il réitéra cet ordre à trois reprises, mais personne ne s'exécuta. Le Messager d'Allah (ﷺ) décida de joindre le geste à la parole et se leva pour immoler l'offrande et se raser. C'est seulement à ce moment-là que ses compagnons obéirent à son ordre.

Al-Djazaïry décrit l'épisode du pacte d'Al-Hudaybiyah en ces termes : « Lorsque notre bien-aimé eut fini de signer le pacte, dont l'un des articles stipulait que Muhammad le Messager d'Allah (ﷺ) et ses compagnons devaient rentrer à Médine et que l'Oumra serait reportée à l'année d'après, le Prophète (ﷺ) demanda à ses compagnons de rompre l'état de la sacralisation (l'ihram). Il leur était difficile d'accepter cette idée. Le Messager (ﷺ) entra chez sa femme, Oummou Salamah –Qu'Allah soit satisfait d'elle- qui était sage et pleine de bon sens. Elle lui dit : "Immole ton offrande et romps ton ihram, certainement ils te suivront". Le Prophète (ﷺ) suivit son conseil. Dès que ses compagnons le virent faire, ils ne tardèrent pas à l'imiter. Certains compagnons se rasèrent et d'autres diminuèrent la longueur de leurs cheveux »[25].

[25] Abû Bakr Al-Djazaïry, Muhammad le Messager d'Allah (ﷺ), ce bien-aimé p. 364.

Abû Bakr (ﷺ)

Il est celui qui a cru le Messager d'Allah (ﷺ) en toute chose. Il fut le premier des hommes à se convertir, et le premier à lui succéder en tant que calife. Il compte aussi parmi les dix compagnons du Prophète (ﷺ) qui ont reçu, de leur vivant, la bonne annonce de leur entrée au Paradis.

Les mérites d'Abû Bakr sont tellement nombreux qu'on ne peut pas les énumérer de façon exhaustive dans cet exposé. Les lecteurs désireux d'en savoir plus, consulteront avec profit les recueils de la Sunna du Prophète (ﷺ) comme le Sahih Al Boukhari et le Sahih Mouslim ou les Sunan.

Nous allons pour notre part, nous contenter d'évoquer un épisode de sa biographie où se manifeste avec éclat son rôle de modèle.

Selon Al-Baïhaqi et Ibn Assâkir, « Abû Houreira (ﷺ) dit un jour : "Je jure par Celui en dehors de Qui il n'y a point de divinité digne d'adoration, si Abû Bakr n'avait pas été choisi comme calife, Allah ne serait plus adoré sur terre ». Il répéta cela une deuxième, puis une troisième fois. Alors, on lui dit : "Arrête-toi donc Abû Houreira !". Il répliqua : "Le Messager d'Allah (ﷺ) a envoyé Oussama ibn Zaïd à la tête d'une armée de sept cents soldats en direction de la Grande Syrie (Châm). Au moment où Oussama arriva à Dzoul Khachab et y campa, le Messager d'Allah (ﷺ) rendit l'âme. Les Arabes vivant aux environs de Médine renièrent alors l'Islam. Les

compagnons du Messager d'Allah (ﷺ) se réunirent autour de Abû Bakr (ﷺ) et lui dirent : 'Fais revenir l'expédition, comment peux-tu diriger cette armée pour combattre les Romains, alors que les Arabes autour de Médine renient l'Islam ?'. Abû Bakr répondit : 'Je jure par Celui en dehors de qui il n'y a point de divinité digne d'adoration ! Même si les hommes meurent dans les batailles, et que les femmes du Prophète (ﷺ) meurent sans qu'il n'y ait personne pour les enterrer et que les chiens les tirent par les pieds, je ne ferai pas revenir une armée que le Messager (ﷺ) a envoyée, et je ne baisserais pas une bannière que le Prophète (ﷺ) a hissée '. Puis il demanda à Oussama de continuer sa route. A chaque fois qu'Oussama passait par une tribu qui s'apprêtait à renier l'Islam, les membres de la tribu se disaient les uns aux autres : 'Si ces gens ne possédaient aucune puissance, ils n'enverraient pas cette grande armée, nous allons attendre qu'ils rencontrent les Romains '. Oussama et son armée affrontèrent les Romains, les mirent en déroute et les massacrèrent puis revinrent victorieux à Médine. Les Arabes autour de Médine choisirent alors de demeurer musulmans »[26].

[26] Djalal Addin As-Suyuti, L'histoire des califes, p. 85.

Omar (ﷺ)

C'est après la conversion de Omar (ﷺ) qu'Allah fit passer l'Islam de la prédication secrète à la proclamation publique. Il fut le deuxième calife bien-guidé, après Abû Bakr (ﷺ), et le premier à être surnommé « Commandeur des croyants ». On lui doit l'instauration du calendrier hégirien. Tout comme Abû Bakr, il est l'un de ceux qui ont reçu de leur vivant la bonne annonce de leur entrée au Paradis. On l'a surnommé : Al-Farouq (qui a l'intuition et le discernement), car il a distingué le vrai du faux. L'expansion de l'empire musulman s'est faite principalement sous son califat.

Omar, (ﷺ) craignait beaucoup Allah comme en témoigne cette parole : « Je crains qu'une mule en Irak ne trébuche et qu'Allah me demande : "Pourquoi a-t-elle trébuché ?" ».

Il (ﷺ) tenait à se montrer juste à l'égard de son peuple et à subvenir à ses besoins, comme le montre son attitude lors de l'année de la famine. Cette année-là Médine fut frappée par une sécheresse terrible provoquant un manque de pâturage, la mort du bétail et la disette. Tant que cette situation accablante dura, Omar (ﷺ) préféra se priver en faveur des autres musulmans, au point qu'un jour, il dit à son ventre qui gargouillait de faim : « Que tu gargouilles ou pas, tu ne mangeras que lorsque les musulmans seront rassasiés ».

Avant de devenir calife, Omar (ﷺ) avait déjà le goût de la

sobriété dans la nourriture, la boisson et les vêtements, une qualité parmi les nombreuses qu'il possédait. Il était très modeste et n'a pas changé en devenant calife, ainsi que le relève At-Tabary : « Omar (ﷺ) est resté le même dans son habillement, son apparence, son comportement et sa modestie. Son pouvoir ne l'a pas rendu arrogant et il n'a jamais tenu à un croyant, de propos insolents »[27].

Omar (ﷺ) prenait le Messager d'Allah (ﷺ) pour modèle en toute chose de la vie présente ou de l'au-delà, quelle que soit son importance. Il arrivait qu'il ne soit pas convaincu de la pratique de certains actes, mais pour avoir vu son modèle bien-aimé Muhammad (ﷺ) agir ainsi, il se conformait à son exemple. Nous en avons une illustration avec l'anecdote suivante rapportée par Al Boukhari et Mouslim :

« عَنْ عُمَرَ رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُ أَنَّهُ جَاءَ إِلَى الْحَجَرِ الأَسْوَدِ فَقَبَّلَهُ فَقَالَ : إِنِي أَعْلَمُ أَنَّكَ حَجَرٌ، وَأَنَّكَ لاَ تَضُرُّ وَلاَ تَنْفَعُ. وَلَوْلاَ أَنِّي رَأَيْتُ رَسُولَ اللَّهِ قَبَّلَكَ مَا قَبَّلْتُكَ »

« Oumar (ﷺ) vint embrasser la Pierre Noire et dit : "Je sais très bien que tu es une pierre qui ne peut apporter ni bien ni mal, et si je n'avais pas vu le Prophète (ﷺ) t'embrasser, je ne t'embrasserais pas" »[28].

Omar (ﷺ) était un modèle de vertu que les musulmans imitaient dans leurs paroles, leurs actes et l'éducation de leurs enfants, parce qu'il était le premier à s'astreindre aux règles qu'il enseignait à sa maisonnée et au peuple.

Les actes qu'il a accomplis avant et après son intronisation

---

[27] Ali Khalil Abû Al-Aynain, Omar ibn Al-Khattab et son intérêt pour l'éducation, p. 55.

[28] Rapporté par Al Boukhari, livre du pèlerinage, chapitre « De ce qui a été dit au sujet de la Pierre Noire », et Mouslim, livre du pèlerinage, chapitre « De la recommandation d'embrasser la Pierre Noire pendant les circumambulations autour de la Kaaba », Umdatul Ahkâm, p. 158.

comme calife ont fait de lui un excellent modèle à suivre pour tous les musulmans, tant les premières que les dernières générations, parce que son modèle principal était Muhammad (ﷺ).

L'Imam Ahmad
un exemple à suivre

De son nom Abû Abdullah, Ahmad ibn Muhammad ibn Hanbal, (164-241 de l'hégire), il est né et est mort à Bagdad, la capitale des Abbassides. Il est un des grands savants de l'Islam, et le fondateur de l'école hanbalite, l'une des quatre principales écoles de jurisprudence. Il se distinguait, dans ses relations avec les autres hommes par sa moralité et sa manière d'agir inspirées par les préceptes islamiques. Il incarnait véritablement l'idéal du guide musulman.

Enfant, il apprit très tôt à lire et à écrire, et mémorisa le Qur'an à un age précoce. Il était avide de connaissances, et grâce à Allah il en a beaucoup acquis. De nombreux savants ont témoigné de sa grande érudition dans les sciences du hadith, du fiqh (jurisprudence) et de la Sunna. Il était particulièrement soucieux de toujours demeurer dans le cadre du Qur'an et de la Sunna et s'est distingué par sa stricte observance de la tradition prophétique qui s'étendait à tous les domaines de sa vie privée ou publique. Aussi fut-il surnommé « l'Imam des gens de la Sunna ».

L'Imam Ahmad fut durement éprouvé lors d'une polémique qui jaillit autour du Qur'an, que certains considéraient comme créé. Cette épreuve commença sous le règne du calife abbasside Al-Ma'moun, continua sous ceux d'Al-Mu'tassim et

Al-Wâtsiq et se dissipa par la volonté d'Allah grâce au calife Al-Mutawakil.

Dans le cadre de notre étude, nous allons présenter deux anecdotes relatives à cette époque pénible de la vie de l'Imam Ahmad ibn Hanbal.

Première anecdote

Lorsque Abû Dja'far Al-Anbary, compagnon de l'Imam Ahmad, fut informé que ce dernier allait être présenté à Al-Ma'moun pendant les premiers jours de la crise, il traversa alors l'Euphrate à sa poursuite et le trouva dans un caravansérail. Il le salua et lui dit : « Ô toi, (Imam Ahmad), aujourd'hui tu es le guide des musulmans. Par Allah, si tu acceptes de déclarer que le Qur'an est créé, beaucoup de gens le répéteront, et si tu refuses, beaucoup de gens le refuseront. Après tout, même si cet homme –Al-Ma'moun- ne te condamne pas à mort, tu mourras quand même, crains donc Allah et ne cherche pas à le satisfaire. » L'Imam Ahmad pleura et dit : « Que dis-tu là ? Abû Dja'far répéta ses propos et l'Imam Ahmad dit alors : « N'arrivera que ce qu'Allah voudra, n'arrivera que ce qu'Allah voudra, n'arrivera que ce qu'Allah voudra ».

Les jours passèrent et l'Imam Ahmad subit une très dure épreuve mais il n'oublia pas le conseil d'Al-Anbary [29].

Dans le récit précédent, Al-Anbary confirme que l'Imam Ahmad était un bon modèle et un guide pour les gens. Pour cette raison, il se devait de rester constant dans sa position et faire preuve de patience et d'endurance face à cette épreuve, afin que les gens sachent que le Qur'an est la parole d'Allah, descendue sur Son serviteur Muhammad, le Messager d'Allah (ﷺ), et qu'il n'est pas créé comme le prétendaient le calife et ses partisans.

[29] Salih ibn Hamid, Le beau modèle : principes et exemples, page : 9.

Seconde anecdote

Toujours pendant cette épreuve, Al-Marwazy, un compagnon de l'Imam Ahmad, venu le voir en prison, lui dit : « Ô maître ! Allah dit :

﴿ وَلَا تَقْتُلُوٓاْ أَنفُسَكُمْ ﴾

﴿ Et ne vous tuez pas vous-mêmes ﴾[30].

L'Imam Ahmad répondit : « Ô Marwazy, sors et regarde ce qui se passe ! ».

Al-Marwazy raconte : « Je sortis dans la cour de la résidence du calife et je vis une foule innombrable de gens tenant des feuilles en main et portant des plumes et des encriers accrochés aux bras. Al-Marwazy leur demanda : « Que faites-vous ? » Ils répondirent : « Nous attendons pour écrire ce que dira Ahmad ». Al- Marwazy répliqua : « Attendez, ne bougez pas ». Puis il entra de nouveau chez l'Imam Ahmad et il lui dit : « J'ai vu des gens, tenant des feuilles et des plumes qui attendent pour écrire ce que tu diras ». L'Imam Ahmad dit alors : « Ô Marwazy ! Veux-tu que j'égare tous ces gens-là ? Je préfère mourir[31] plutôt que de les égarer »[32].

Cet évènement montre combien les gens aimaient l'Imam Ahmad ibn Hanbal –Qu'Allah lui accorde la miséricorde. En effet, ils n'attendaient que son opinion pour l'adopter. Cela prouve que l'Imam Ahmad était un excellent modèle, car lorsque les gens aiment une personne, ils l'écoutent et la suivent.

Le bon exemple doit sacrifier certains de ses acquis au service de sa conviction. Ainsi fit l'Imam Ahmad quand il dit : « Je préfère

30 Sourate : Les Femmes 4, verset /29.

31 NDT : Mot à mot : « Je préfère être coupable d'un meurtre » (en me laissant tuer au lieu de mentir pour sauver ma vie et égarer tout ce monde).

32 Salih ibn Hamid, référence précédente, p. 10.

mourir plutôt que d'égarer tous ces gens ».

La situation de l'Imam Ahmad était embarrassante, et le choix qu'il fit n'était pas des plus faciles. Seuls en sont capables ceux qui ont une foi solide en Allah et une parfaite confiance en Lui, ceux qui ont la certitude que rien ni personne hormis Lui, ne peut faire ni mal ni bien et que c'est Lui qui donne la vie ou la mort.

Toutes ces qualités que l'on retrouvait chez l'Imam Ahmad ont fait de lui un exemple à méditer pour les musulmans à toute époque.

La bonne exhortation

La bonne exhortation est une des principales méthodes de l'éducation islamique. Ses effets sur la psychologie humaine sont considérables. Elle a été utilisée par les Messagers et les Prophètes pour transmettre aux hommes le message qu'Allah leur a révélé. Allah dit :

﴿ قُلْ إِنَّمَا أَعِظُكُم بِوَاحِدَةٍ أَن تَقُومُوا لِلَّهِ مَثْنَىٰ وَفُرَادَىٰ ثُمَّ تَتَفَكَّرُوا مَا بِصَاحِبِكُم مِّن جِنَّةٍ إِنْ هُوَ إِلَّا نَذِيرٌ لَّكُم بَيْنَ يَدَيْ عَذَابٍ شَدِيدٍ ﴾

﴾ Dis : "Je vous exhorte seulement à une chose : que pour Allah vous vous leviez, par deux ou isolément, et qu'ensuite vous réfléchissiez. Votre compagnon (Muhammad) n'est nullement possédé : il n'est pour vous qu'un avertisseur annonçant un dur châtiment" ﴿[33].

La bonne exhortation joue un rôle essentiel dans l'éducation du jeune musulman. L'éducateur doit en faire usage avec souplesse et modération, sans trop y mettre de rudesse ou de sévérité, s'il espère obtenir de bons résultats. Allah dit :

﴿ ادْعُ إِلَىٰ سَبِيلِ رَبِّكَ بِالْحِكْمَةِ وَالْمَوْعِظَةِ الْحَسَنَةِ وَجَادِلْهُم بِالَّتِي هِيَ أَحْسَنُ إِنَّ رَبَّكَ هُوَ أَعْلَمُ بِمَن ضَلَّ عَن سَبِيلِهِ وَهُوَ أَعْلَمُ بِالْمُهْتَدِينَ ﴾

﴾ Par la sagesse et la bonne exhortation appelle (les gens) au sentier de ton Seigneur. Et discute avec eux de la meilleure façon. Car c'est ton Seigneur qui connaît le mieux celui qui s'égare de Son sen-

[33] Sourate : Saba' 34, verset /46.

tier et c'est Lui qui connaît le mieux ceux qui sont bien guidés ﴾[34].

De même, la méthode de la bonne exhortation ne peut donner de bons résultats que si elle provient d'une personne que l'enfant aime et respecte, comme par exemple le père, la mère, ou l'enseignant.

En effet, l'être humain « prête l'oreille et désire écouter le conseil de ceux qui l'aiment et lui prodiguent des conseils sincères. Dans ce cas, le conseil et l'exhortation deviennent très efficaces sur le sujet, surtout lorsqu'ils sont mus par l'amour et que le cœur s'adresse directement à un autre cœur. Aussi, le conseil et l'exhortation d'un père affectueux, d'une mère, d'un grand frère, d'un ami, d'un enseignant ou d'un cheikh respectable peuvent changer le cours d'une existence »[35].

La bonne exhortation a de grandes vertus pédagogiques et contribue fortement à la formation du musulman vertueux qui est considéré comme le fondement même de la société musulmane et de la communauté islamique.

Parmi les principaux effets de la bonne exhortation il y a l'amélioration et la purification de l'être humain. C'est là un des grands objectifs de l'éducation islamique. Lorsque cet objectif est atteint, le niveau moral de la société s'élève en s'éloignant des abominations et des turpitudes. Personne n'opprime son prochain, tout le monde obéit à l'ordre d'Allah et le bien, la justice et le dévouement règnent[36].

Toutes ces valeurs sont réunies dans cette parole d'Allah :

---

[34] Sourate : Les Abeilles 16, verset /125.

[35] Muhammad Fâdil Al-Djamâly, Pour l'unification de la pensée éducative dans le monde islamique, p. 11.

[36] Abdou Rahman An-Nahlawi, référence déjà citée, p. 285.

﴿ إِنَّ اللَّهَ يَأْمُرُ بِالْعَدْلِ وَالْإِحْسَانِ وَإِيتَاءِ ذِي الْقُرْبَىٰ وَيَنْهَىٰ عَنِ الْفَحْشَاءِ وَالْمُنكَرِ وَالْبَغْيِ يَعِظُكُمْ لَعَلَّكُمْ تَذَكَّرُونَ ﴾

﴿ Certes, Allah commande l'équité, la bienfaisance et l'assistance aux proches. Et Il interdit la turpitude, l'acte répréhensible et la rébellion. Il vous exhorte afin que vous vous souveniez ﴾[37].

L'impact de la bonne exhortation est tel que le Qur'an lui-même en regorge. En voici quelques exemples :

﴿ وَإِذْ قَالَ لُقْمَانُ لِابْنِهِ وَهُوَ يَعِظُهُ يَا بُنَيَّ لَا تُشْرِكْ بِاللَّهِ إِنَّ الشِّرْكَ لَظُلْمٌ عَظِيمٌ ﴾

- ﴿ Et lorsque Luqman dit à son fils tout en l'exhortant : "ô mon fils, ne donne pas d'associé à Allah, car l'association à [Allah] est vraiment une injustice énorme" ﴾[38].

﴿ هَٰذَا بَيَانٌ لِّلنَّاسِ وَهُدًى وَمَوْعِظَةٌ لِّلْمُتَّقِينَ ﴾

- ﴿ Voilà un exposé pour les gens, un guide, et une exhortation pour les pieux ﴾[39].

﴿ يَا أَيُّهَا النَّاسُ قَدْ جَاءَتْكُم مَّوْعِظَةٌ مِّن رَّبِّكُمْ وَشِفَاءٌ لِّمَا فِي الصُّدُورِ وَهُدًى وَرَحْمَةٌ لِّلْمُؤْمِنِينَ ﴾

- ﴿ Ô gens ! Une exhortation vous est venue, de votre Seigneur, une guérison de ce qui est dans les poitrines, un guide et une miséricorde pour les croyants ﴾[40].

---

[37] Sourate : Les Abeilles 16, verset /90.

[38] Sourate : Luqman 31, verset /13.

[39] Sourate : La Famille d'Imran 3, verset /138.

[40] Sourate : Jonas 10, verset /57.

﴿ إِنَّ اللَّهَ يَأْمُرُكُمْ أَن تُؤَدُّوا الْأَمَانَاتِ إِلَى أَهْلِهَا وَإِذَا حَكَمْتُم بَيْنَ النَّاسِ أَن تَحْكُمُوا بِالْعَدْلِ إِنَّ اللَّهَ نِعِمَّا يَعِظُكُم بِهِ إِنَّ اللَّهَ كَانَ سَمِيعًا بَصِيرًا ﴾

- ﴿ Certes, Allah vous commande de rendre les dépôts à leurs ayants droit, et quand vous jugez entre des gens, de juger avec équité. Quelle bonne exhortation qu'Allah vous fait ! Allah est, en vérité, Celui qui entend et qui voit tout ﴾[41].

﴿ وَإِذَا طَلَّقْتُمُ النِّسَاءَ فَبَلَغْنَ أَجَلَهُنَّ فَأَمْسِكُوهُنَّ بِمَعْرُوفٍ أَوْ سَرِّحُوهُنَّ بِمَعْرُوفٍ وَلَا تُمْسِكُوهُنَّ ضِرَارًا لِّتَعْتَدُوا وَمَن يَفْعَلْ ذَلِكَ فَقَدْ ظَلَمَ نَفْسَهُ وَلَا تَتَّخِذُوا آيَاتِ اللَّهِ هُزُوًا وَاذْكُرُوا نِعْمَتَ اللَّهِ عَلَيْكُمْ وَمَا أَنزَلَ عَلَيْكُم مِّنَ الْكِتَابِ وَالْحِكْمَةِ يَعِظُكُم بِهِ وَاتَّقُوا اللَّهَ وَاعْلَمُوا أَنَّ اللَّهَ بِكُلِّ شَيْءٍ عَلِيمٌ ﴾

- ﴿ Et quand vous divorcez d'avec vos épouses, et que leur délai expire, alors, reprenez-les conformément à la bienséance, ou libérez-les conformément à la bienséance. Mais ne les retenez pas pour leur faire du tort : vous transgresseriez alors et quiconque agit ainsi se fait du tort à lui-même. Ne prenez pas en moquerie les versets d'Allah. Et rappelez-vous le bienfait d'Allah envers vous, ainsi que le Livre et la Sagesse qu'Il vous a fait descendre, par lesquels Il vous exhorte. Et craignez Allah, et sachez qu'Allah est Omniscient ﴾[42].

Il incombe à l'éducateur compétent de choisir le moment propice pour l'exhortation et de ne pas être prolixe dans son propos car cela pourrait ennuyer l'enfant et le lasser. Les verbiages sans fin affaiblissent l'effet de l'exhortation. Une utilisation excessive de l'exhortation est également contraire à la tradition du Messager d'Allah (ﷺ). En effet, le Messager (ﷺ) retenait l'attention des Compagnons dans ses sermons en les espaçant et il évitait d'être prolixe

[41] Sourate : Les Femmes 4, verset /58.

[42] Sourate : La Vache 2, verset /231.

de peur de les détourner du message de vérité.

Ibn Massoud (ﷺ) rapporte :

« كَانَ النَّبِيُّ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ يَتَخَوَّلُنَا بِالْمَوْعِظَةِ فِي الأَيَّامِ كَرَاهَةَ السَّآمَةِ عَلَيْنَا »

« Le Prophète (ﷺ) retenait notre attention dans ses sermons en les espaçant, tant il lui répugnait de nous ennuyer »[43].

La bonne exhortation peut être adressée directement à la personne qui a commis une erreur, afin qu'elle abandonne ce mauvais sentier.

Le Messager d'Allah (ﷺ) nous montre la voie à suivre avec ce garçon qui ignorait la manière islamique de manger. Il s'adressa directement à lui pour lui indiquer comment faire de manière simple, sans rudesse ni violence, avec beaucoup de concision. Voyons l'anecdote en question : Omar fils d'Abû Salamah (ﷺ) raconte :

« كُنْتُ غُلَامًا فِي حِجْرِ النَّبِيِّ. وَكَانَتْ يَدِي تَطِيشُ فِي الصَّحْفَةِ . فَقَالَ لِي : « يَا غُلَامُ سَمِّ اللَّهَ، وَكُلْ بِيَمِينِكَ، وَكُلْ مِمَّا يَلِيكَ فَمَا زَالَتْ تِلْكَ طِعْمَتِي بَعْدُ »

« Alors que j'étais encore un jeune enfant, j'avais été placé sous la tutelle du Messager d'Allah (ﷺ). Comme je promenais ma main dans tout le plat pour manger, il me dit : « Ô jeune enfant ! Invoque le nom d'Allah, mange avec ta main droite et prends ce qui se trouve devant toi ». Depuis ce jour, j'ai toujours observé cette façon de faire »[44].

---

[43] Rapporté par Al Boukhari, livre de la science, chapitre : « De quelle façon le Prophète (ﷺ) retenait l'attention de ses compagnons dans ses sermons et comment il s'y prenait dans son enseignement pour ne pas être abandonné par son auditoire ». 1/25.

[44] Rapporté par Al Boukhari, livre des aliments, chapitre « De l'évocation du nom d'Allah sur la nourriture, [de l'ordre] de manger avec la main droite » et Mouslim, livre des boissons, chapitre « De la bienséance et des règles à observer en mangeant et en buvant » ; Al-Lu'lu wal-Mardjan 3/17.

La bonne exhortation peut aussi se faire d'une manière indirecte, elle aura alors un effet sur la personne concernée mais aussi sur le reste de l'auditoire.

Abû Massoud Al Ansary (ﷺ) rapporte :

« جَاءَ رَجُلٌ إِلَى رَسُولِ اللّه ، فَقَالَ : يَا رَسُولَ اللّهِ إِنِّي لأَتَأَخَّرُ عَنْ صَلاةِ الغَدَاةِ مِمَّا يُطِيلُ بِنَا فُلانٌ. فَقَامَ رَسُولُ اللّهِ فَمَا رَأَيْتُهُ فِي مَوْعِظَةٍ أَشَدَّ غَضَباً مِنْهُ يَوْمَئِذٍ، فَقَالَ : «أَيُّهَا النَّاسُ، إِنَّ مِنْكُمْ مُنَفِّرِينَ، فَأَيُّكُمْ مَا صَلَّى بِالنَّاسِ فَلْيَتَجَوَّزْ، فَإِنَّ فِيهِمُ الضَّعِيفَ، وَالكَبِيرَ، وَذَا الحَاجَةِ» »

« Un homme vint auprès du Messager d'Allah (ﷺ) et dit : "Ô Messager d'Allah ! Par Allah je vais sûrement m'abstenir de la prière du matin à cause d'Untel qui la fait durer trop longtemps". Jamais dans aucune de ses admonitions, je n'ai vu l'Envoyé d'Allah (ﷺ) se mettre dans une aussi violente colère que ce jour-là. "Ô hommes, s'écria-t-il, il en est donc parmi vous qui veulent faire fuir les fidèles ! Quel que soit celui d'entre vous qui dirige la prière des fidèles, qu'il la fasse courte ; car, parmi les fidèles, il en est de faibles, d'âgés ou ayant affaire" »[45].

Il incombe aux parents de recourir à la bonne exhortation dans l'éducation de leurs enfants, tout en veillant à être cohérents dans leurs propos, par exemple, il ne faut pas leur enjoindre la sincérité alors que l'on ment soi-même ou leur ordonner de respecter leur engagement si l'on est enclin à la tricherie. Dans ce cas, la bonne exhortation a un impact négatif et l'on n'en tire aucun profit.

Allah (ﷻ) dit :

﴿ أَتَأْمُرُونَ النَّاسَ بِالْبِرِّ وَتَنسَوْنَ أَنفُسَكُمْ ﴾

[45] Rapporté par Al Boukhari, livre des sentences, chapitre « Le magistrat peut-il rendre une sentence ou émettre une Fatwa quand il est en colère ? »et Mouslim, livre de la prière, chapitre « De l'ordre aux imams d'alléger la prière », Al-Lu'lu wal-Mardjan 1/97.

[46] Sourate : La vache 2, verset /44.

﴾ Commanderez-vous aux gens de faire le bien, et vous oubliez vous-mêmes de le faire ? ﴿[46].

Les éducateurs doivent employer cette méthode dans l'éducation et la formation des enfants qui leur sont confiés, tant dans les domaines religieux que profanes. Ils devront commencer par les choses les plus importantes en respectant les priorités. L'éducateur va par exemple d'abord enseigner à l'enfant qui a atteint l'âge du discernement comment faire sa prière. Pour lui faire aimer la prière, il doit lui expliquer son importance, lui faire comprendre qu'elle est la colonne vertébrale de notre religion, qu'elle est le deuxième pilier de l'Islam et que la prière collective est une obligation qui incombe à chaque musulman jouissant de sa raison et ayant atteint l'âge du discernement. D'un autre côté, il lui parlera du statut de celui qui abandonne la prière et le châtiment dont il est menacé dans le Qur'an et la Sunna. Tout cela doit être expliqué avec pédagogie, c'est-à-dire sous forme d'exhortations.

La promesse de récompense et la menace

Ce sont deux outils pédagogiques diamétralement opposés que nous allons définir séparément.

1. La promesse de récompense ou stimulation du désir

C'est une promesse qui incite l'individu à accomplir une action quelconque susceptible de lui procurer un grand profit ou des récompenses qui pèsent lourd dans la balance de ses bonnes œuvres. Il obtiendra tout cela sans aucun doute, mais dans l'avenir. Il convient que le couronnement de cet acte soit la recherche de la satisfaction d'Allah.

Les vertus persuasives de cette méthode lui ont valu d'être souvent utilisée dans le Qur'an. Nous allons ici évoquer quelques versets qui exhortent les croyants à augmenter le nombre de leurs bonnes actions pour gagner le Paradis :

﴿ قُلْ أَؤُنَبِّئُكُم بِخَيْرٍ مِّن ذَٰلِكُمْ لِلَّذِينَ اتَّقَوْا عِندَ رَبِّهِمْ جَنَّاتٌ تَجْرِي مِن تَحْتِهَا الْأَنْهَارُ خَالِدِينَ فِيهَا وَأَزْوَاجٌ مُّطَهَّرَةٌ وَرِضْوَانٌ مِّنَ اللَّهِ وَاللَّهُ بَصِيرٌ بِالْعِبَادِ ﴾

- ﴿ Dis : "Puis-je vous apprendre quelque chose de meilleur que tout cela ? Pour les pieux, il y a, auprès de leur Seigneur, des jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, pour y demeurer éternelle-

ment, et aussi, des épouses purifiées, et l'agrément d'Allah." Et Allah est Clairvoyant sur [Ses] serviteurs ﴾[47].

﴿ وَالَّذِينَ آمَنُواْ وَعَمِلُواْ الصَّالِحَاتِ لاَ نُكَلِّفُ نَفْسًا إِلاَّ وُسْعَهَا أُوْلَـئِكَ أَصْحَابُ الْجَنَّةِ هُمْ فِيهَا خَالِدُونَ ۞ وَنَزَعْنَا مَا فِي صُدُورِهِم مِّنْ غِلٍّ تَجْرِي مِن تَحْتِهِمُ الأَنْهَارُ وَقَالُواْ الْحَمْدُ لِلّهِ الَّذِي هَدَانَا لِهَـذَا وَمَا كُنَّا لِنَهْتَدِيَ لَوْلا أَنْ هَدَانَا اللّهُ لَقَدْ جَاءتْ رُسُلُ رَبِّنَا بِالْحَقِّ وَنُودُواْ أَن تِلْكُمُ الْجَنَّةُ أُورِثْتُمُوهَا بِمَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ ﴾

- ﴿ Et ceux qui croient et font de bonnes œuvres - Nous n'imposons aucune charge à personne que selon sa capacité - ceux-là seront les gens du Paradis : ils y demeureront éternellement. Et Nous enlèverons toute la rancune de leurs poitrines, sous eux couleront les ruisseaux, et ils diront : "Louange à Allah qui nous a guidés à ceci. Nous n'aurions pas été guidés, si Allah ne nous avait pas guidés. Les Messagers de notre Seigneur sont venus avec la vérité." Et on leur proclamera : "Voilà le Paradis qui vous a été donné en héritage pour ce que vous faisiez " ﴾[48].

﴿ وَالَّذِينَ اجْتَنَبُوا الطَّاغُوتَ أَن يَعْبُدُوهَا وَأَنَابُوا إِلَى اللَّهِ لَهُمُ الْبُشْرَى فَبَشِّرْ عِبَادِ ۞ الَّذِينَ يَسْتَمِعُونَ الْقَوْلَ فَيَتَّبِعُونَ أَحْسَنَهُ أُوْلَئِكَ الَّذِينَ هَدَاهُمُ اللَّهُ وَأُوْلَئِكَ هُمْ أُوْلُوا الأَلْبَابِ ﴾

- ﴿ Et à ceux qui s'écartent des Taghut pour ne pas les adorer, tandis qu'ils reviennent à Allah, à eux la bonne nouvelle ! Annonce la bonne nouvelle à Mes serviteurs qui prêtent l'oreille à la Parole, puis suivent ce qu'elle contient de meilleur. Ce sont ceux-là qu'Allah a guidés et ce sont eux les doués d'intelligence ! ﴾[49].

[47] Sourate : La Famille d'Imran 3, verset /15.

[48] Sourate : Al-A'araf 7, versets /42-43.

[49] Sourate : Les Groupes 39, versets /17-18.

﴿ إِنَّ الَّذِينَ قَالُوا رَبُّنَا اللَّهُ ثُمَّ اسْتَقَامُوا تَتَنَزَّلُ عَلَيْهِمُ الْمَلَائِكَةُ أَلَّا تَخَافُوا وَلَا تَحْزَنُوا وَأَبْشِرُوا بِالْجَنَّةِ الَّتِي كُنتُمْ تُوعَدُونَ ۝ نَحْنُ أَوْلِيَاؤُكُمْ فِي الْحَيَاةِ الدُّنْيَا وَفِي الْآخِرَةِ وَلَكُمْ فِيهَا مَا تَشْتَهِي أَنفُسُكُمْ وَلَكُمْ فِيهَا مَا تَدَّعُونَ ۝ نُزُلًا مِّنْ غَفُورٍ رَّحِيمٍ ﴾

- ﴾ Ceux qui disent : "Notre Seigneur est Allah", et qui se tiennent dans le droit chemin, les Anges descendent sur eux. "N'ayez pas peur et ne soyez pas affligés ; mais ayez la bonne nouvelle du Paradis qui vous était promis. Nous sommes vos protecteurs dans la vie présente et dans l'au-delà ; et vous y aurez ce que vos âmes désireront et ce que vous réclamerez, un lieu d'accueil de la part d'un Très Grand Pardonneur, d'un Très Miséricordieux" ﴿[50].

﴿ إِنَّ الْمُتَّقِينَ فِي مَقَامٍ أَمِينٍ ۝ فِي جَنَّاتٍ وَعُيُونٍ ۝ يَلْبَسُونَ مِن سُندُسٍ وَإِسْتَبْرَقٍ مُّتَقَابِلِينَ ۝ كَذَٰلِكَ وَزَوَّجْنَاهُم بِحُورٍ عِينٍ ۝ يَدْعُونَ فِيهَا بِكُلِّ فَاكِهَةٍ آمِنِينَ ۝ لَا يَذُوقُونَ فِيهَا الْمَوْتَ إِلَّا الْمَوْتَةَ الْأُولَىٰ وَوَقَاهُمْ عَذَابَ الْجَحِيمِ ۝ فَضْلًا مِّن رَّبِّكَ ذَٰلِكَ هُوَ الْفَوْزُ الْعَظِيمُ ﴾

- ﴾ Les pieux seront dans une demeure sûre, parmi les jardins et des sources. Ils porteront des vêtements de satin et de brocart et seront placés face à face. C'est ainsi ! Et Nous leur donnerons pour épouses des houris aux grands yeux. Ils y demanderont en toute quiétude toutes sortes de fruits. Ils n'y goûteront pas à la mort sauf leur mort première. Et [Allah] les protégera du châtiment de la Fournaise, c'est là une grâce de ton Seigneur. Et c'est là l'énorme succès ﴿[51].

﴿ فَقُلْتُ اسْتَغْفِرُوا رَبَّكُمْ إِنَّهُ كَانَ غَفَّارًا ۝ يُرْسِلِ السَّمَاءَ عَلَيْكُم مِّدْرَارًا ۝ وَيُمْدِدْكُم بِأَمْوَالٍ وَبَنِينَ وَيَجْعَل لَّكُمْ جَنَّاتٍ وَيَجْعَل لَّكُمْ أَنْهَارًا ﴾

---

[50] Sourate : Les Versets détaillés 41, versets /30-32.

[51] Sourate : La Fumée 44, versets /51-57.

- ﴿ J'ai donc dit : "Implorez le pardon de votre Seigneur, car Il est grand Pardonneur, pour qu'Il vous envoie du ciel, des pluies abondantes, et qu'Il vous accorde beaucoup de biens et d'enfants, et vous donne des jardins et vous donne des rivières ﴾[52].

Le Messager d'Allah (ﷺ) a eu recours à cette méthode pour éduquer ses compagnons. Il les incitait par exemple à accomplir les actes méritoires. C'est ainsi qu'il leur parlait des bienfaits de la prière du lever du soleil ou de celle de la nuit, des bienfaits du jeûne surérogatoire et de bien d'autres bonnes actions. Il était de la tradition du Messager d'Allah (ﷺ) de faire aimer les actes d'adoration à ses compagnons et de les encourager à les accomplir. Nous allons citer ici quelques hadiths qui donnent un aperçu de cette méthode :

- D'après Abdullah ibn Omar (رضي الله عنه) le Messager d'Allah (ﷺ) a dit :

« الْمُسْلِمُ أَخُو الْمُسْلِمِ، لاَ يَظْلِمُهُ وَلاَ يُسْلِمُهُ. مَنْ كَانَ فِي حَاجَةِ أَخِيهِ، كَانَ اللهُ فِي حَاجَتِهِ. وَمَنْ فَرَّجَ عَنْ مُسْلِمٍ كُرْبَةً، فَرَّجَ اللهُ عَنْهُ بِهَا كُرْبَةً مِنْ كُرَبِ يَوْمِ الْقِيَامَةِ. وَمَنْ سَتَرَ مُسْلِماً، سَتَرَهُ اللهُ يَوْمَ الْقِيَامَةِ »

« Le musulman est le frère du musulman, il ne doit ni l'opprimer ni l'abandonner. Celui qui viendra en aide à son frère, Allah lui viendra en aide. Celui qui délivrera un musulman d'une angoisse, Allah le délivrera d'une des angoisses du jour de la Résurrection. Celui qui couvrira un musulman, Allah le couvrira le jour de la Résurrection »[53].

- D'après Ibn Massoud (رضي الله عنه), le Messager d'Allah (ﷺ) a dit :

« مَنْ قَرَأَ حَرْفاً مِنْ كِتَابِ اللهِ فَلَهُ بِهِ حَسَنَةٌ وَالْحَسَنَةُ بِعَشْرِ أَمْثَالِهَا لاَ أَقُولُ آلم حَرْفٌ، وَلَكِنْ أَلِفٌ

[52] Sourate : Noé 71, versets /10-12.

[53] Rapporté par Al Boukhari, livre des actes injustes, chapitre « Le musulman ne doit pas opprimer un musulman ni l'abandonner » 3/98.

حَرْفٌ ولامٌ حَرْفٌ وَمِيمٌ حَرْفٌ »

« Celui qui lit une lettre du Livre d'Allah a une bonne action à son actif, et toute bonne action est récompensée au décuple. Je ne dis pas que : Alif lam mim font une seule lettre, mais, alif est une lettre, lam est une lettre et mim est une lettre »[54].

- D'après Abû Ad-Dardâ' (ﷺ), le Messager d'Allah (ﷺ) a dit :

« مَنْ سَلَكَ طَرِيقاً يَطْلُبُ فِيه عِلْماً سَلَكَ اللَّهُ به طَرِيقاً مِنْ طُرُقِ الْجَنَّة، وَإِنْ الْمَلائِكَةَ لَتَضَعُ أَجْنِحَتَهَا لِطَالِبِ الْعِلْم رِضاً بِمَا يَصْنَعُ، وَإِنَّ الْعَالِمَ لَيَسْتَغْفِرُ لَهُ مَنْ فِي السَّمٰوَات وَمَنْ فِي الأَرْض وَالْحِيتَانُ فِي جَوْفِ الْمَاء، وَإِنَّ فَضْلَ الْعَالِم عَلَى الْعَابِدِ كَفَضْلِ الْقَمَرِ لَيْلَةَ الْبَدْرِ عَلَى سَائِرِ الْكَوَاكِب، وَإِنَّ الْعُلَمَاءَ وَرَثَةُ الأَنْبِيَاء، وَإِنَّ الأَنْبِيَاءَ لَمْ يُورِثُوا دِينَاراً وَلاَ دِرْهَماً، إِنَّمَا وَرَّثُوا الْعِلْم، فَمَنْ أَخَذَهُ أَخَذَ بِحَظٍ وَافِرٍ »

« Celui qui suit un chemin dans lequel il cherche à acquérir le savoir, Allah lui fait suivre un chemin du Paradis. En vérité, les Anges abaissent leurs ailes par agrément pour celui qui cherche le savoir. Ceux qui sont dans le ciel et ceux qui sont sur la terre, jusqu'aux poissons dans l'eau, implorent le pardon en faveur du savant. Le mérite du savant sur l'adorateur est comme le mérite de la lune sur les autres étoiles. En vérité, les savants sont les héritiers des Prophètes, et les Prophètes n'ont laissé en héritage ni dinar, ni dirham (ni pièce d'or, ni pièce d'argent) ; ils ont plutôt laissé le savoir ; celui qui prend cela a choisi le plus grand bonheur »[55].

La promesse de récompense est une des méthodes les plus positives et efficaces dans l'éducation des enfants. Cette méthode comprend deux volets :

---

[54] Hadith authentique (hassan sahih), rapporté par At-Tirmidzy, livre des mérites du Qur'an, chapitre « De ce qui a été rapporté au sujet de celui qui lit le Qur'an et de sa récompense », Sahih Sunan At-Tirmidzy 3/9.

[55] Hadith authentique rapporté par As-Siyouty dans Sahih al-Djâmi' as-Saghir wa Ziyâdatouh, 5/302, nº : 6173.

A- La récompense matérielle

Par exemple, si l'éducateur demande à un enfant d'apprendre une sourate quelconque par cœur et que l'enfant réussit à l'apprendre, l'éducateur lui offre un cadeau en guise de récompense pour cette mémorisation.

B- La récompense morale

Cela regroupe le remerciement, l'éloge, l'approbation et l'exaltation du travail de l'enfant devant les autres. Cette approche suscite de la confiance chez l'enfant et l'encourage à accomplir d'autres bonnes choses.

Comme la diversification des méthodes est essentielle dans l'éducation de l'enfant, l'éducateur peut alterner les méthodes d'encouragement matériel ou moral, ou les utiliser conjointement. Ceci dépend de l'attitude de l'enfant et du contexte dans lequel il vit.

« Les éducateurs préconisent le recours aux récompenses matérielles avec l'enfant au début de son éducation, jusqu'à ce qu'il atteigne l'age de raison. A partir de ce moment, les éloges et les compliments peuvent avoir plus d'effet sur lui que les cadeaux et les récompenses. Toutefois, l'usage conjoint de ces deux méthodes (cadeaux et compliments) est plus efficace avec les petits enfants. Il est important que les parents et les enseignants tiennent leurs promesses vis-à-vis de l'enfant, sinon il perd confiance en ses parents et en ses maîtres, ce qui a un impact négatif dans l'éducation de l'enfant »[56].

Il est très important de tenir sa promesse. En effet, si le père promet de récompenser son fils dès qu'il aura effectué un travail donné et qu'il n'honore pas sa promesse, cet acte dénature la bonne image que l'enfant a de son père. L'Islam interdit au musulman de manquer à ses promesses. Voici quelques hadiths du Messager d'Allah (ﷺ) qui vont dans ce sens :

[56] Muhammad Al-Khatîb et ali, Les fondements de l'éducation islamique, p.120.

- Abdullah ibn Âmir rapporte :

« دَعَتْنِي أُمِّي يَوْماً ، وَرَسُولُ اللَّهِ قَاعِدٌ فِي بَيْتِنَا ، فَقَالَتْ: هَا تَعَالَ أُعْطِكَ، فَقَالَ لَهَا رَسُولُ اللَّهِ صلى الله عليه وسلّم : «مَا أَرَدْتِ أَنْ تُعْطِيهِ؟» قَالَتْ: أَرَدْتُ أَنْ أُعْطِيَهُ تَمْراً، فَقَالَ لَهَا رَسُولُ اللَّهِ صلى الله عليه وسلّم : «أَمَا إِنَّكِ لَوْ لَمْ تُعْطِهِ شَيْئاً كُتِبَتْ عَلَيْكِ كِذْبَةٌ »

« Ma mère m'appela un jour pendant que le Messager d'Allah (ﷺ) était assis chez nous, et me dit : Hé ! Viens que je te donne quelque chose. Le Messager d'Allah (ﷺ) lui dit : « Que veux-tu lui donner ? ». Des dattes, répondit-elle, alors le Messager d'Allah (ﷺ) dit : « Si tu ne lui donnes rien, il sera inscrit un mensonge contre toi »[57].

2- La menace ou stimulation de la crainte

C'est une promesse accompagnée d'une menace de punition et la mise en garde contre des actes qui conduisent aux péchés qui courroucent Allah (ﷻ).

La stimulation de la crainte est un outil indispensable dans le domaine de l'éducation et surtout l'éducation des enfants. C'est une des méthodes les plus importantes, d'où son utilisation dans plusieurs passages du Qur'an, en voici quelques uns :

﴿ فَإِنْ أَعْرَضُوا فَقُلْ أَنذَرْتُكُمْ صَاعِقَةً مِّثْلَ صَاعِقَةِ عَادٍ وَثَمُودَ ﴾

- ﴿ S'ils s'en détournent, alors dis-leur : "Je vous ai avertis d'une foudre semblable à celle qui frappa les Aad et les Thamud" ﴾[58].

﴿ وَإِن مِّنكُمْ إِلَّا وَارِدُهَا كَانَ عَلَىٰ رَبِّكَ حَتْمًا مَّقْضِيًّا ۝ ثُمَّ نُنَجِّي الَّذِينَ اتَّقَوا وَّنَذَرُ الظَّالِمِينَ فِيهَا جِثِيًّا ﴾

- ﴿ Il n'y a personne parmi vous qui ne passera pas par [L'Enfer] :

[57] Hadith authentique, rapporté par Abû Dawud, livre des bonnes manières, chapitre « De la fermeté vis-à-vis du mensonge », Sahih Sunan Abû Dawud : 3/942.

[58] Sourate : Les Versets Détaillés 41, verset /13.

Car [il s'agit là] pour ton Seigneur d'une sentence irrévocable. Ensuite, Nous délivrerons ceux qui étaient pieux et Nous y laisserons les injustes agenouillés ﴾[59].

﴿ فَاعْبُدُوا مَا شِئْتُم مِّن دُونِهِ قُلْ إِنَّ الْخَاسِرِينَ الَّذِينَ خَسِرُوا أَنفُسَهُمْ
وَأَهْلِيهِمْ يَوْمَ الْقِيَامَةِ أَلَا ذَٰلِكَ هُوَ الْخُسْرَانُ الْمُبِينُ ۞ لَهُم مِّن فَوْقِهِمْ
ظُلَلٌ مِّنَ النَّارِ وَمِن تَحْتِهِمْ ظُلَلٌ ذَٰلِكَ يُخَوِّفُ اللَّهُ بِهِ عِبَادَهُ يَا عِبَادِ
فَاتَّقُونِ ﴾

- ﴿ Adorez donc, en dehors de Lui, qui vous voudrez ! " – Dis : "Les perdants sont ceux qui, au Jour de la Résurrection, auront causé la perte de leurs propres âmes et celles de leurs familles". C'est bien cela la perte évidente. Au-dessus d'eux, ils auront des couches de feu, et des couches au-dessous d'eux. Voilà ce dont Allah menace Ses esclaves. "Ô Mes esclaves, craignez-Moi donc !" ﴾[60].

﴿ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا قُوا أَنفُسَكُمْ وَأَهْلِيكُمْ نَارًا وَقُودُهَا النَّاسُ وَالْحِجَارَةُ
عَلَيْهَا مَلَائِكَةٌ غِلَاظٌ شِدَادٌ لَّا يَعْصُونَ اللَّهَ مَا أَمَرَهُمْ وَيَفْعَلُونَ مَا
يُؤْمَرُونَ ﴾

- ﴿ Ô vous qui avez cru ! Préservez vos personnes et vos familles, d'un Feu dont le combustible sera les gens et les pierres, surveillé par des Anges rudes, durs, ne désobéissant jamais à Allah en ce qu'Il leur commande, et faisant strictement ce qu'on leur ordonne ﴾[61].

﴿ أُولَٰئِكَ الَّذِينَ حَقَّ عَلَيْهِمُ الْقَوْلُ فِي أُمَمٍ قَدْ خَلَتْ مِن قَبْلِهِم مِّنَ
الْجِنِّ وَالْإِنسِ إِنَّهُمْ كَانُوا خَاسِرِينَ ۞ وَلِكُلٍّ دَرَجَاتٌ مِّمَّا عَمِلُوا وَلِيُوَفِّيَهُمْ

---

[59] Sourate : Marie 19, versets /71-72.

[60] Sourate : Les Groupes 39, versets /15-16.

[61] Sourate : L'Interdiction 66, verset /6.

أَعْمَالَهُمْ وَهُمْ لَا يُظْلَمُونَ ۝ وَيَوْمَ يُعْرَضُ الَّذِينَ كَفَرُوا عَلَى النَّارِ أَذْهَبْتُمْ
طَيِّبَاتِكُمْ فِي حَيَاتِكُمُ الدُّنْيَا وَاسْتَمْتَعْتُم بِهَا فَالْيَوْمَ تُجْزَوْنَ عَذَابَ الْهُونِ
بِمَا كُنتُمْ تَسْتَكْبِرُونَ فِي الْأَرْضِ بِغَيْرِ الْحَقِّ وَبِمَا كُنتُمْ تَفْسُقُونَ ﴾

- ﴿ Ce sont ceux-là qui ont mérité la sentence [prescrite] en même temps que des communautés déjà passées avant eux parmi les djinns et les hommes. Ils étaient réellement perdants. Et il y a des rangs [de mérite] pour chacun, selon ce qu'ils ont fait, afin qu'Allah leur attribue la pleine récompense de leurs œuvres ; et ils ne seront point lésés. Et le jour où ceux qui ont mécru seront présentés au Feu (il leur sera dit) : "vous avez dissipé vos [biens] excellents et vous en avez joui pleinement durant votre vie sur terre : on vous rétribue donc aujourd'hui du châtiment avilissant, pour l'orgueil dont vous vous enfliez injustement sur terre, et pour votre perversité ﴾[62].

﴿ وَمَنْ أَعْرَضَ عَن ذِكْرِي فَإِنَّ لَهُ مَعِيشَةً ضَنكًا وَنَحْشُرُهُ يَوْمَ الْقِيَامَةِ
أَعْمَىٰ ۝ قَالَ رَبِّ لِمَ حَشَرْتَنِي أَعْمَىٰ وَقَدْ كُنتُ بَصِيرًا ۝ قَالَ كَذَٰلِكَ أَتَتْكَ آيَاتُنَا
فَنَسِيتَهَا وَكَذَٰلِكَ الْيَوْمَ تُنسَىٰ ۝ وَكَذَٰلِكَ نَجْزِي مَنْ أَسْرَفَ وَلَمْ يُؤْمِن
بِآيَاتِ رَبِّهِ وَلَعَذَابُ الْآخِرَةِ أَشَدُّ وَأَبْقَىٰ ﴾

- ﴿ Et quiconque se détourne de Mon Rappel, mènera certes, une vie pleine de gêne, et le Jour de la Résurrection Nous l'amènerons aveugle au rassemblement. Il dira : Ô ! Mon Seigneur, pourquoi m'as-Tu amené aveugle alors qu'auparavant je voyais ? (Allah lui) dira : De même que Nos signes (enseignements) t'étaient venus et que tu les as oubliés, ainsi aujourd'hui tu es oublié. Ainsi sanctionnons-nous l'outrancier qui ne croit pas aux révélations de son Seigneur. Et certes, le châtiment de l'au-delà est plus sévère et plus durable ﴾[63].

---

62 Sourate : Al-Ahqaf 46, versets /18-20.

63 Sourate : Taha 20, versets /124-127.

En raison de l'importance de la stimulation de la crainte dans le processus de l'éducation, le Messager d'Allah (ﷺ) l'a utilisée dans des situations où il était nécessaire d'expliquer le châtiment qu'encourt celui qui commet un acte qui n'est pas conforme à la législation islamique et courrouce Allah. Le Messager d'Allah (ﷺ) exhortait en effet sans cesse les Compagnons à éviter les actes blâmables. Il y a plusieurs hadiths dans lesquels il utilise la méthode de la stimulation de la crainte. Dans le cadre de ce livre, nous allons en citer quelques-uns.

- Abû Houreira (رضي الله عنه) rapporte que le Prophète (ﷺ) a dit : « Allah a dit :

« ثَلاثَةٌ أَنَا خَصْمُهُمْ يَوْمَ الْقِيَامَةِ. وَمَنْ كُنْتُ خَصْمَهُ خَصَمْتُهُ يَوْمَ الْقِيَامَةِ: رَجُلٌ أَعْطَى بِي، ثُمَّ غَدَرَ. وَرَجُلٌ بَاعَ حُرًا فَأَكَلَ ثَمَنَهُ. وَرَجُلٌ اسْتَأْجَرَ أَجِيراً، فَاسْتَوْفَى مِنْهُ وَلَمْ يُوفِهِ أَجْرَهُ »

« Il y a trois catégories d'hommes dont Je serai l'adversaire au jour de la Résurrection : l'homme qui aura promis de donner en Mon nom puis manquera à son engagement ; celui qui aura vendu un homme libre et mangera l'argent qui en aura été le prix ; celui qui, ayant pris à gages un ouvrier, ne lui paiera pas son salaire lorsque cet ouvrier aura accompli son travail »[64].

- Ibn Massoud (رضي الله عنه) rapporte que le Prophète (ﷺ) a dit :

« إِيَّاكُمْ وَالْكَذِبَ. فَإِنَّ الْكَذِبَ يَهْدِي إِلَى الْفُجُورِ. وَإِنَّ الْفُجُورَ يَهْدِي إِلَى النَّارِ . وَمَا يَزَالُ الرَّجُلُ يَكْذِبُ وَيَتَحَرَّى الْكَذِبَ حَتَّى يُكْتَبَ عِنْدَ اللهِ كَذَّاباً »

« Défiez-vous du mensonge ! En effet, le mensonge mène à l'impudicité, et l'impudicité conduit à l'Enfer. Il y a des hommes qui mentent au point qu'ils sont inscrits auprès d'Allah sous le nom de menteurs (de profession) »[65].

---

[64] Rapporté par Al Boukhari, livre du salariat, chapitre du péché que commet celui qui prive l'ouvrier de son salaire, 3/50.

[65] Rapporté par Al Boukhari, livre de l'éducation, chapitre « De cette parole d'Allah : Ô

- Abdullah ibn Omar (ﷺ) rapporte que le Prophète (ﷺ) a dit :

« أَرْبَعٌ مَنْ كُنَّ فِيهِ كَانَ مُنَافِقًا خَالِصًا . وَمَنْ كَانَتْ فِيهِ خَلَّةٌ مِنْهُنَّ كَانَتْ فِيهِ خَلَّةٌ مِنْ نِفَاقٍ . حَتَّى يَدَعَهَا : إِذَا حَدَّثَ كَذَبَ . وَإِذَا عَاهَدَ غَدَرَ . وَإِذَا وَعَدَ أَخْلَفَ . وَإِذَا خَاصَمَ فَجَرَ »

« Quatre choses, lorsqu'elles se rencontrent chez un individu en font un parfait hypocrite. Celui chez qui se trouve une seule de ces quatre choses sera atteint d'hypocrisie jusqu'au moment où il s'en sera débarrassé. [Voici ces quatre choses] : Trahir la confiance que l'on a inspirée ; mentir quand on parle ; manquer à l'engagement pris ; être de mauvaise foi lorsqu'on discute »[66].

- D'après Adiy ibn Hâtim (ﷺ) le Prophète (ﷺ) a dit :

« اتَّقُوا النَّارَ ثُمَّ أَعْرَضَ وَأَشَاحَ ثُمَّ قَالَ اتَّقُوا النَّارَ ثُمَّ أَعْرَضَ وَأَشَاحَ ثَلَاثًا حَتَّى ظَنَنَّا أَنَّهُ يَنْظُرُ إِلَيْهَا ثُمَّ قَالَ اتَّقُوا النَّارَ وَلَوْ بِشِقِّ تَمْرَةٍ فَمَنْ لَمْ يَجِدْ فَبِكَلِمَةٍ طَيِّبَةٍ »

« Evitez l'Enfer », puis il s'éloigna et détourna la tête ; il répéta les mêmes mots et fit les mêmes gestes par trois fois au point que nous pensâmes qu'il voyait l'Enfer. Enfin, il ajouta : « Evitez l'Enfer, fût-ce au moyen de la moitié d'une datte et, si vous n'avez rien, au moyen d'une bonne parole »[67].

La menace est l'inverse de la promesse de récompense. Elle consiste à avertir l'enfant du châtiment qui l'attend s'il commet des fautes qui le font dévier de la bonne voie.

---

vous qui croyez ! Craignez Allah et soyez avec les véridiques (sourate At-Tawbah, verset 119] » et Mouslim, livre de la bonté pieuse, de l'entretien du lien de parenté et de l'éducation, chapitre de l'obscénité du mensonge et la beauté et du bienfait de la vérité, Al-Lu'lu wal-Mardjan 3/198.

[66] Rapporté par Al Boukhari, livre de la foi, chapitre des signes caractéristiques de l'hypocrite, Mouslim, livre de la foi, chapitre des caractéristiques de l'hypocrite. Al-Lu'lu wal-Mardjan 1/12.

[67] Rapporté par Al Boukhari, livre des menus faits de la vie, chapitre « Celui dont on épluchera le compte sera châtié », Mouslim, livre de la zakat, chapitre « De l'exhortation à faire l'aumône fût-ce avec la moitié d'une datte ou une bonne parole, et du fait que ce

Dans certaines situations, le recours à cette méthode s'impose, toutefois il ne doit pas être exclusif ni prédominant car il peut avoir des effets négatifs sur la psychologie de l'enfant et sur sa personnalité. La stimulation du désir par la promesse présente en revanche peu de contre-indications.

A la lumière de ce qui précède, il est possible d'affirmer que le bon éducateur est celui qui est capable de contribuer a un développement sain de l'enfant grâce à l'acquisition d'un bon comportement islamique.

« La stimulation du désir et de la crainte est une des méthodes naturelles dont ne peut se passer l'éducateur à toute époque et en tout lieu, quelles que soient vos réalisations dans le domaine de l'éducation, vous ne pourrez pas aller loin tant que l'enfant ou l'individu ne connaît pas les conséquences, positives ou négatives, de ses actes. S'il agit bien, il obtient la joie et le plaisir et s'il agit mal, il obtient la douleur et l'amertume »[68].

sera une protection contre le feu. » Al-lu'lu wal-Mardjan 1/210.

[68] Muhammad Fâdil Al-Djamâly, référence déjà citée, p.166.

Le récit édifiant

Le récit est un des principaux outils pédagogiques en Islam. En témoigne l'usage abondant qu'en fait le Qur'an :

﴿ نَحْنُ نَقُصُّ عَلَيْكَ أَحْسَنَ الْقَصَصِ بِمَا أَوْحَيْنَا إِلَيْكَ هَـٰذَا الْقُرْآنَ وَإِن كُنتَ مِن قَبْلِهِ لَمِنَ الْغَافِلِينَ ﴾

- ﴿ Nous te racontons le meilleur récit, grâce à la révélation que Nous te faisons dans le Qur'an même si tu étais auparavant du nombre des inattentifs (à ces récits) ﴾[69].

﴿ وَلِيَعْلَمَ الَّذِينَ نَافَقُوا وَقِيلَ لَهُمْ تَعَالَوْا قَاتِلُوا فِي سَبِيلِ اللَّهِ أَوِ ادْفَعُوا قَالُوا لَوْ نَعْلَمُ قِتَالًا لَّاتَّبَعْنَاكُمْ هُمْ لِلْكُفْرِ يَوْمَئِذٍ أَقْرَبُ مِنْهُمْ لِلْإِيمَانِ يَقُولُونَ بِأَفْوَاهِهِم مَّا لَيْسَ فِي قُلُوبِهِمْ وَاللَّهُ أَعْلَمُ بِمَا يَكْتُمُونَ ﴾

- ﴿ Et qu'Il distingue les hypocrites. On avait dit à ceux-ci : "Venez combattre dans le sentier d'Allah, ou repoussez [l'ennemi]", ils dirent : "Bien sûr que nous vous suivrions si nous étions sûrs qu'il y aurait une guerre" Ils étaient, ce jour-là, plus près de la mécréance que de la foi. Ils disaient de leurs bouches ce qui n'était pas dans leurs cœurs. Et Allah sait fort bien ce qu'ils cachaient ﴾[70].

---

[69] Sourate : Joseph 12, verset /3.

[70] Sourate : La Famille d'Imran 3, verset /167.

﴿ تِلْكَ الْقُرَى نَقُصُّ عَلَيْكَ مِنْ أَنبَآئِهَا وَلَقَدْ جَاءَتْهُمْ رُسُلُهُم بِالْبَيِّنَاتِ ﴾

- ﴿ Voilà les cités dont Nous te racontons certaines de leurs nouvelles. [A ceux-là,] en vérité, leurs messagers leur avaient apporté les preuves ﴾[71].

« Le récit est la première chose qui a accompagné l'homme dans cette vie ; c'est le plus ancien produit du rêve et de l'imagination de l'homme. Nous n'exagérons pas lorsque nous disons que les péripéties du récit et ses fictions sont la plus grande force qui a poussé l'homme à remuer sa langue, à éveiller ses facultés et à libérer toutes ses forces potentielles »[72].

Le récit islamique est celui que l'on trouve mentionné dans le Qur'an et dans la Sunna.

1. Le récit Qur'anique

Les sourates du Qur'an abondent en passages narratifs. Il y a même une sourate intitulée « Le Récit ». D'autres portent les noms des Messagers et des Prophètes dont elles relatent l'histoire Jonas, Hud, Joseph, Abraham, Taha, Les Prophètes, Ya-sin, Muhammad, Noé –Paix et bénédictions d'Allah sur eux-. Les récits de la vie de certains Prophètes tels que Adam, Noé, Hud, Abraham, Lot, Jacob, Joseph, Job et Salomon, sont en effet évoqués de manière assez détaillée dans le Qur'an.

Le Qur'an raconte, par exemple, l'histoire de Noé et décrit comment son peuple se moquait de lui pendant qu'il fabriquait son arche. Allah dit :

﴿ وَيَصْنَعُ الْفُلْكَ وَكُلَّمَا مَرَّ عَلَيْهِ مَلأٌ مِّن قَوْمِهِ سَخِرُواْ مِنْهُ قَالَ إِن تَسْخَرُواْ مِنَّا فَإِنَّا نَسْخَرُ مِنكُمْ كَمَا تَسْخَرُونَ ﴾

[71] Sourate : Al-A'raf 7, verset /101.

[72] Abdul Karim Al-Khatîb, Le récit coranique, énoncé et signification, p.4.

﴿ Et il construisait l'arche. Et chaque fois que des notables de son peuple passaient près de lui, ils se moquaient de lui. Il dit : "Si vous vous moquez de nous, eh bien, nous nous moquerons de vous, comme vous vous moquez [de nous] ﴾[73].

Allah a indiqué que les Messagers furent nombreux et le Qur'an ne cite qu'un petit nombre d'entre eux. Allah dit :

﴿ وَلَقَدْ أَرْسَلْنَا رُسُلًا مِّن قَبْلِكَ مِنْهُم مَّن قَصَصْنَا عَلَيْكَ وَمِنْهُم مَّن لَّمْ نَقْصُصْ عَلَيْكَ... ﴾

﴿ Certes, Nous avons envoyé avant toi des Messagers. Il en est dont Nous t'avons raconté l'histoire et il en est dont Nous ne t'avons pas raconté l'histoire... ﴾[74].

Le Qur'an évoque aussi le destin de ceux qui ont traité les Messagers de menteurs : le peuple de Noé, le peuple de Lot, Pharaon, les polythéistes Qurayshites et bien d'autres.

Concernant par exemple Pharaon, ce grand tyran, le Qur'an nous rapporte comment il renia l'existence d'Allah et traita le Prophète Moïse de menteur. Allah dit :

﴿ وَقَالَ فِرْعَوْنُ يَا أَيُّهَا الْمَلَأُ مَا عَلِمْتُ لَكُم مِّنْ إِلَٰهٍ غَيْرِي فَأَوْقِدْ لِي يَا هَامَانُ عَلَى الطِّينِ فَاجْعَل لِّي صَرْحًا لَّعَلِّي أَطَّلِعُ إِلَىٰ إِلَٰهِ مُوسَىٰ وَإِنِّي لَأَظُنُّهُ مِنَ الْكَاذِبِينَ ﴾

﴿ Et Pharaon dit : ô notables ! Je ne connais pas de divinité pour vous, autre que moi. Hamann, allume-moi du feu sur l'argile puis construis-moi une tour peut-être alors monterai-je jusqu'au Dieu de Moïse. Je pense plutôt qu'il est du nombre des menteurs ﴾[75].

---

[73] Sourate : Hud 11, verset /38.

[74] Sourate : Le Pardonneur 40, verset /78.

[75] Sourate : Le récit 28, verset /38.

De même, le Qur'an a évoqué l'histoire des peuples antérieurs comme le peuple de Sabaa, les gens du fossé ou ceux de l'éléphant. De ces derniers, Allah dit :

﴿ أَلَمْ تَرَ كَيْفَ فَعَلَ رَبُّكَ بِأَصْحَابِ الْفِيلِ ۝ أَلَمْ يَجْعَلْ كَيْدَهُمْ فِي تَضْلِيلٍ ۝ وَأَرْسَلَ عَلَيْهِمْ طَيْرًا أَبَابِيلَ ۝ تَرْمِيهِم بِحِجَارَةٍ مِّن سِجِّيلٍ ۝ فَجَعَلَهُمْ كَعَصْفٍ مَّأْكُولٍ ﴾

﴾ N'as-tu pas vu comment ton Seigneur a agi envers les gens de l'éléphant ? N'a-t-Il pas rendu leur ruse complètement vaine ? Et envoyé sur eux des oiseaux par volées qui leur lançaient des pierres d'argile ? Et Il les a rendus semblables à une paille mâchée ﴿[76].

On trouve aussi, dans le Qur'an les récits de certains événements qui se sont déroulés à l'époque du Messager Muhammad (ﷺ) tels que les batailles de Badr, Uhud et Hunayn, mais aussi des récits décrivant les hypocrites et dévoilant leur intention. Prenons par exemple la bataille des coalisés qui s'est produit à l'époque du Messager d'Allah (ﷺ), Allah dit à ce propos :

﴿ وَلَمَّا رَأَى الْمُؤْمِنُونَ الْأَحْزَابَ قَالُوا هَٰذَا مَا وَعَدَنَا اللَّهُ وَرَسُولُهُ وَصَدَقَ اللَّهُ وَرَسُولُهُ وَمَا زَادَهُمْ إِلَّا إِيمَانًا وَتَسْلِيمًا ﴾

﴾ Et quand les croyants virent les coalisés, ils dirent : Voilà ce qu'Allah et son Messager nous avaient promis, et Allah et son Messager disaient la vérité. Et cela ne fit que croître leur foi et leur soumission ﴿[77].

Les objectifs du récit Qur'anique

Le récit occupe une place très importante dans le Qur'an. A chaque fois qu'il en est fait usage, c'est pour expliquer et élucider certaines choses au Messager d'Allah (ﷺ) ainsi qu'aux musulmans. Les principaux objectifs du récit Qur'anique sont :

[76] Sourate : L'Eléphant 105, versets /1-5.

[77] Sourate : Les Coalisés 33, verset /22.

1- Montrer qu'Allah (ﷻ) est Le Tout Puissant, qu'Il détient la royauté de toute chose, et que lorsqu'Il veut une chose, Il dit seulement : « Sois » et la chose est. L'histoire de l'homme qu'Allah a fait mourir puis ressusciter en est un exemple. Allah dit :

﴿ أَوْ كَالَّذِى مَرَّ عَلَىٰ قَرْيَةٍ وَهِىَ خَاوِيَةٌ عَلَىٰ عُرُوشِهَا قَالَ أَنَّىٰ يُحْيِى هَٰذِهِ اللَّهُ بَعْدَ مَوْتِهَا فَأَمَاتَهُ اللَّهُ مِائَةَ عَامٍ ثُمَّ بَعَثَهُ قَالَ كَمْ لَبِثْتَ قَالَ لَبِثْتُ يَوْمًا أَوْ بَعْضَ يَوْمٍ قَالَ بَل لَّبِثْتَ مِائَةَ عَامٍ فَانظُرْ إِلَىٰ طَعَامِكَ وَشَرَابِكَ لَمْ يَتَسَنَّهْ وَانظُرْ إِلَىٰ حِمَارِكَ وَلِنَجْعَلَكَ آيَةً لِّلنَّاسِ وَانظُرْ إِلَى الْعِظَامِ كَيْفَ نُنشِزُهَا ثُمَّ نَكْسُوهَا لَحْمًا فَلَمَّا تَبَيَّنَ لَهُ قَالَ أَعْلَمُ أَنَّ اللَّهَ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ ﴾

﴿ Ou comme celui qui passait par un village désert et dévasté : "Comment Allah va-t-Il redonner la vie à celui-ci après sa mort ? " dit-il. Allah donc le fit mourir et le garda ainsi pendant cent ans. Puis Il le ressuscita en disant : "Combien de temps as-tu demeuré ainsi ?". "Je suis resté un jour, dit l'autre, ou une partie de la journée ". "Non ! dit Allah, tu es resté cent ans. Regarde donc ta nourriture et ta boisson : rien ne s'est gâté ; mais regarde ton âne... Et pour faire de toi un signe pour les gens, et regarde ces ossements, comment Nous les assemblons et les revêtons de chair". Et devant l'évidence, il dit : "Je sais qu'Allah est Omnipotent" ﴾[78].

2- Renforcer la vraie croyance chez le musulman à travers les histoires des Prophètes des générations antérieures qui appelaient leurs peuples à abandonner leurs idoles et à adorer Allah seul sans associés. Allah dit :

﴿ وَلَقَدْ بَعَثْنَا فِى كُلِّ أُمَّةٍ رَّسُولًا أَنِ اعْبُدُوا اللَّهَ وَاجْتَنِبُوا الطَّاغُوتَ ﴾

﴿ Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire] : "Adorez Allah et écartez-vous du Tagut" ﴾[79].

[78] Sourate : La Vache 2, verset /259.

[79] Sourate : Les Abeilles 16, verset /36.

3- Consolider la crainte d'Allah en secret et en public chez le musulman au travers de récits qui évoquent la grandeur d'Allah et Sa connaissance de tout ce que l'homme fait ou pense faire. Allah dit :

﴿ يَعْلَمُ خَائِنَةَ الْأَعْيُنِ وَمَا تُخْفِى الصُّدُورُ ﴾

﴾ Il (Allah) connaît la trahison des yeux, tout comme ce que les poitrines cachent ﴿[80].

4- Raffermir le Prophète (ﷺ) par l'évocation de ses prédécesseurs. Allah dit :

﴿ وَكُلًّا نَّقُصُّ عَلَيْكَ مِنْ أَنبَاءِ الرُّسُلِ مَا نُثَبِّتُ بِهِ فُؤَادَكَ وَجَاءَكَ فِى هَٰذِهِ الْحَقُّ وَمَوْعِظَةٌ وَذِكْرَىٰ لِلْمُؤْمِنِينَ ﴾

﴾ Et tout ce que Nous te racontons des récits des Messagers, c'est pour en raffermir ton cœur. Et de ceux-ci t'est venue la vérité ainsi qu'une exhortation et un rappel aux croyants ﴿[81].

5- Tirer des leçons des récits des communautés qui ont précédé la communauté musulmane. Allah dit :

﴿ لَقَدْ كَانَ فِى قَصَصِهِمْ عِبْرَةٌ لِّأُولِى الْأَلْبَابِ ﴾

﴾ Dans leurs récits il y a certes une leçon pour les gens doués d'intelligence... ﴿[82].

6- Développer et enraciner chez le musulman les comportements louables et les valeurs nobles, et l'inciter à s'écarter du mal. Allah dit :

﴿ وَلَا تَسْتَوِى الْحَسَنَةُ وَلَا السَّيِّئَةُ ادْفَعْ بِالَّتِى هِىَ أَحْسَنُ فَإِذَا الَّذِى بَيْنَكَ وَبَيْنَهُ عَدَاوَةٌ كَأَنَّهُ وَلِىٌّ حَمِيمٌ ﴾

---

80 Sourate : Le Pardonneur 40, verset /19.

81 Sourate : Hud 11, verset /120.

82 Sourate : Joseph 12, verset /111.

﴿ La bonne action et la mauvaise ne sont pas pareilles. Repousse (le mal) par ce qui est meilleur ; et voilà que celui avec qui tu avais une animosité devient tel un ami chaleureux ﴾[83].

2. Le récit prophétique

Celui qui lit la biographie de Muhammad ibn Abdullah (ﷺ), notre noble Messager, constatera la présence de récits édifiants dont il aimait émailler son enseignement. En voici un exemple rapporté par Abdullah fils d'Omar (رضي الله عنه) :

« انطَلَقَ ثلاثةُ رَهطٍ ممن كان قبلكم حتّى أووُا المَبيتَ إلى غارٍ فدَخلوه، فانحدَرَتْ صَخرةٌ مِنَ الجَبَلِ فسدَّتْ عليهمُ الغارَ، فقالوا: إنه لاأُنْجيكم من هذهِ الصَّخرةِ إلاّ أن تدعوا الله بصالحِ أعمالِكم. فقال رجُلٌ منهم: اللّهمَّ كانَ لي أبَوانِ شيخانِ كبيرانِ، وكنتُ لا أغبِقُ قبلَهما أهلاً ولا مالاً، فناءَ بي في طلَب شيءٍ يوماً فلم أُرِح عليهما حتّى ناما، فحلبْتُ لهما غبوقَهما فوجَدْتُهما نائمينِ، فكرِهتُ أن أغبِقَ قبلهما أهلاً أو، مالاً، فلبثتُ والقَدَحُ على يَدَيَّ أنتظِرُ استيِقاظَهما حتّى بَرَقَ الفجرُ، فاستيقظا، فشربا غبوقَهما: اللّهمَّ إن كنتُ فعلتُ ذلكَ ابتِغاءَ وَجهِكَ ففَرِّجْ عنّاما نَحنُ فيهِ من هذهِ الصخرةِ، فانفَرَجَتْ شَيئاً لايستطيعونَ الخروجَ. قال النبيُّ صلى الله عليه وسلم: وقال الآخرَ: اللّهمَّ كانت لي بنتُ عمّ كانت أحبَّ الناسِ إليَّ، فأردتُها عن نَفَسِها فامتنعَتْ مني، حتّى ألَمَّتْ بها سِنةٌ مِنَ السنينَ فجاءتْني فأعطيتُها عشرينَ ومائةَ دينارٍ على أنّ تُخَلّي بيني وبينَ نفسِها، ففعَلَتْ، حتّى إذا قدَرْتُ عليها قالت: لاأُحِلُّ لكَ أن تَفُضَّ الخاتَمَ إلاّ بحقِه، فتحرَّجتُ مِنَ الوُقوعِ عليها، فانصَرَفتُ عنها وهيَ أحبُّ الناس إليَّ، وتَرَكتُ الذهب الذي أعطيتُها. اللّهمَّ إن كنتُ فعلتُ ذلكَ ابتِغاءَ وجهِكَ فافرُجْ عنّا ما نحنُ فيهِ، فانفرَجتِ الصَّخرةُ، غيرَ أنهم لايستطيعون الخروجَ منها. قال النبيُّ صلى الله عليه وسلم: وقال الثالث: اللّهمَّ إني استأجَرْتُ أُجراءَ فأعطيتُهم أجرَهم، غيرَ رَجُلٍ واحدٍ تركَ الذي له وذهبَ فثمَّرْتُ أجرَهُ حتّى كثُرَتْ منهُ الأموالُ، فجاءني بعدَ حينٍ فقال: يا عبدَ اللهِ أدَ إليَّ أجري، فقلت له: كلُّ ما تَرَى مِن أجْرِكَ »

[83] Sourate : Les versets détaillés 41, verset /34.

« Trois individus appartenant à des peuples qui vous ont précédés s'étaient mis en route et gagnèrent une caverne pour y passer la nuit. Quand ils furent à l'intérieur, un pan rocher se détacha de la montagne et ferma l'entrée de la grotte. « Rien ne nous débarrassera de ce rocher, dirent-ils, à moins que nous n'invoquions Allah en faisant valoir une de nos bonnes actions ». L'un d'eux prenant alors la parole, dit : « Ô Allah ! Mon père et ma mère étaient d'un âge très avancé, et je leur servais la boisson du soir avant de la donner à tout autre qu'eux de la famille ou du troupeau. Un jour, entraîné au loin à la recherche de quelque chose, je rentrai si tard qu'ils étaient déjà endormis. Aussi les trouvai-je en plein sommeil lorsque je leur apportai la boisson du soir. Comme il me répugnait de servir avant eux la boisson du soir à la famille et au troupeau, je restai la coupe en main et attendis leur réveil jusqu'au moment où l'aurore brilla. A ce moment les deux vieillards s'étant réveillés, je leur donnai la boisson du soir. Ô Allah ! Si j'ai agi ainsi dans le désir de contempler Ta face, délivre-nous de la situation dans laquelle nous sommes à cause de ce rocher ». Alors le rocher s'écarta légèrement, mais pas assez pour permettre de sortir ».

Le Prophète (ﷺ) continua en ces termes : « Un autre prit la parole et dit : « Ô Allah ! J'avais une cousine que j'aimais plus que toute autre personne au monde. Je la sollicitai vainement de se livrer à moi ; elle refusa jusqu'à une certaine année où, éprouvée par la disette, elle vint me trouver. Je lui donnai alors cent vingt dinars à la condition qu'elle me laisserait disposer de sa personne. Elle accepta mais, au moment où j'allais abuser d'elle, elle me dit : « Je ne te permettrai de me déflorer que quand tu en auras le droit légalement ». Aussitôt je m'abstins de tout contact avec elle et la quittai bien qu'elle fût la personne que j'aimais le plus au monde. En outre je lui abandonnai l'argent que je lui avais donné. Ô Allah ! Si j'ai agi ainsi dans le désir de contempler Ta face, délivre-nous de la situation dans laquelle nous sommes ». Le rocher s'écarta encore, mais pas assez toutefois pour permettre de sortir ».

Le Prophète (ﷺ) reprit ensuite : « Un troisième (individu) prit la parole et dit : « Ô Allah ! J'avais engagé des ouvriers moyennant salaire et leur remis ce qui leur était dû. L'un d'eux cependant me laissa le salaire qui lui revenait et s'en alla. Je fis fructifier ce salaire qui produisit une somme importante. Quelque temps après, cet ouvrier vint me trouver et me dit : « Ô serviteur d'Allah (Abdullah), paye-moi mon salaire. – Tout ce que tu vois là de chameaux, de bœufs, de moutons et d'esclaves fait partie de ton salaire, lui répondis-je. – Ne te moque pas de moi, ô Abdullah, reprit-il. – Je ne me moque pas de toi » répliquai-je. L'ouvrier prit alors toutes ces richesses, les poussa devant lui sans rien en laisser. Ô Allah ! Si j'ai agi ainsi dans le désir de contempler Ta face, délivre-nous de la situation dans laquelle nous sommes ». Le rocher s'écarta alors ; les trois individus sortirent de la caverne et reprirent leur route »[84].

Les caractéristiques du récit prophétique

Le récit prophétique se caractérise par :

1- Un style simple, détaillé, clair le rendant accessible aux enfants comme aux adultes.

2- La répétition de certains mots et expressions, pour mettre en exergue l'objectif du récit. Par exemple, la répétition de l'expression :

« إِنْ كُنْتُ فَعَلْتُ ذَلِكَ ابْتِغَاءَ وَجْهِكَ فَفَرِّجْ عَنَّا مَا نَحْنُ فِيهِ »

« Ô Allah ! Si j'ai agi ainsi dans le désir de contempler Ta face, délivre-nous de la situation dans laquelle nous sommes », dans le récit des trois individus mentionné plus haut.

---

[84] Rapporté par Al Boukhari, livre du salariat, chapitre « De celui qui, ayant engagé quelqu'un moyennant salaire, emploie et fait fructifier l'argent dû au salarié et que celui-ci lui a laissé entre les mains. De celui qui fait usage de l'argent d'autrui et le fait fructifier » et Mouslim, livre du rappel, de l'invocation, du repentir et de la demande du pardon, chapitre « Du récit des trois individus de la caverne et du fait de se recommander à Allah des bonnes œuvres. » Al-lu'lu w al-Mardjan 3/237.

3- L'originalité du sujet qui attire et captive les cœurs. Ainsi, chacun de ces récits se distingue des autres par son sujet, son style et son objectif [85].

Le récit exerce un attrait sur l'être humain quel que soit son age car son âme l'y prédispose. Naturellement, plus le style est efficace, plus le récit attire l'attention et pousse l'auditeur à s'émouvoir et à s'impliquer dans ses péripéties. En effet, quand on écoute un récit, on éprouve de la sympathie pour certains personnages et de l'antipathie pour d'autres. Si par exemple les personnages du récit se divisent en deux groupes, les bons et les mauvais, l'auditeur aura de la sympathie pour les premiers tandis que les seconds lui répugneront. La raison en est que l'être humain, et en particulier l'enfant qui est encore dans l'état naturel (al-Fitrah) dans lequel Allah l'a créé, aime le bien et ses partisans et déteste le mal et ses adeptes.

L'éducateur doit exploiter cet amour de l'enfant pour les récits en lui enseignant les valeurs, la morale et les comportements islamiques sous forme de récits simples et captivants. Si par exemple il veut lui enseigner la patience, il pourra lui raconter l'histoire du Prophète Job et lui montrer comment il a enduré sa maladie pendant des années, avec foi et patience. Allah a récompensé sa patience et son acceptation du décret divin en le guérissant, en lui rendant les siens et en lui donnant plus encore. Allah dit :

﴿ وَأَيُّوبَ إِذْ نَادَىٰ رَبَّهُ أَنِّي مَسَّنِيَ الضُّرُّ وَأَنتَ أَرْحَمُ الرَّاحِمِينَ ۞ فَاسْتَجَبْنَا لَهُ فَكَشَفْنَا مَا بِهِ مِن ضُرٍّ وَآتَيْنَاهُ أَهْلَهُ وَمِثْلَهُم مَّعَهُمْ رَحْمَةً مِّنْ عِندِنَا وَذِكْرَىٰ لِلْعَابِدِينَ ﴾

﴿ Et Job, quand il implora son Seigneur : "Le mal m'a touché. Mais Toi, Tu es le plus miséricordieux des miséricordieux" ! Nous l'exauçâmes, enlevâmes le mal qu'il avait, lui rendîmes les siens et autant

---

[85] Abdou Rahman An-Nahlawi, référence déjà citée, p. 243.

qu'eux avec eux, par miséricorde de Notre part et en tant que rappel aux adorateurs ﴾[86].

Il pourra aussi lui parler de la biographie du prophéte et lui raconter comment le Messager d'Allah (ﷺ) subissait avec patience le mal que lui causaient les mécréants à la Mecque. La récompense de tant de patience fut la victoire qu'Allah apporta à Son Messager sur les associateurs et leurs acolytes. L'Islam se diffusa largement malgré les ruses et l'inimitié des polythéistes, des Juifs, des Chrétiens et autres ennemis de l'Islam et des musulmans.

L'exploitation judicieuse des circonstances fait partie des moyens qui permettront à l'éducateur de parvenir à l'objectif visé. Par exemple si l'enfant entre dans la chambre de ses parents sans avoir demandé la permission au préalable, il incombe à ses parents de lui enseigner les règles de la bienséance en la matière et les trois moments pendant lesquels le Qur'an lui interdit d'entrer dans la chambre de ses parents sans permission d'après le verset :

﴿ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا لِيَسْتَأْذِنكُمُ الَّذِينَ مَلَكَتْ أَيْمَانُكُمْ وَالَّذِينَ لَمْ يَبْلُغُوا الْحُلُمَ مِنكُمْ ثَلَاثَ مَرَّاتٍ مِن قَبْلِ صَلَاةِ الْفَجْرِ وَحِينَ تَضَعُونَ ثِيَابَكُم مِّنَ الظَّهِيرَةِ وَمِن بَعْدِ صَلَاةِ الْعِشَاءِ ثَلَاثُ عَوْرَاتٍ لَّكُمْ ﴾

﴿ Ô vous qui avez cru ! Que les esclaves que vous possédez vous demandent la permission avant d'entrer, ainsi que ceux des vôtres qui n'ont pas encore atteint la puberté, à trois moments : avant la Salat de l'aube, à midi quand vous enlevez vos vêtements, ainsi qu'après la Salat de la nuit ; trois occasions de vous dévêtir ﴾[87].

Il pourra évoquer cette anecdote où le Messager d'Allah (ﷺ) demanda à un garçon qui se trouvait à sa droite la permission de d'abord servir du lait aux personnes âgées se trouvant à sa gau-

[86] Sourate : Les Prophètes 21, versets /83-84.

[87] Sourate : La lumière 24, verset /58.

che, ces personnes n'étant autres que les grands compagnons du Prophète (ﷺ). Le garçon refusa et répondit : « Je n'abandonnerai ce privilège à quiconque (le fait de boire juste après toi et dans le même verre) ». Alors le Messager d'Allah (ﷺ) le fit boire après lui et ensuite il offrit le lait aux autres compagnons.

Il incombe aux éducateurs de raconter ces histoires édifiantes de manière simple et afin de permettre à l'enfant de bien l'assimiler et d'en tirer des leçons dans sa vie privée et publique. La narration de ces récits ne doit pas avoir pour but de divertir et amuser l'enfant. On leur racontera par exemple les histoires du Qur'an et de la Sunna prophétique ainsi que les récits de nos pieux prédécesseurs pour qu'ils s'instruisent par ce biais.

Les éducateurs doivent donc éviter aux enfants de regarder des fictions immorales à la télévision ou de les lire dans des livres, des revues ou dans des journaux, car le nœud de l'intrigue dans ce genre d'histoire est généralement l'amour et la passion. Ces histoires en effet ne font qu'exciter l'appétit sexuel chez l'enfant et estompent en lui le sens de l'honneur, la pudeur et le respect. D'autres ont pour thème la violence et le crime et poussent l'enfant à aimer ces deux vices.

Les récits immoraux sont véritablement néfastes car ils ont beaucoup d'effets négatifs sur la psychologie de l'enfant et participent à la formation d'une personnalité perturbée et déséquilibrée.

Les paraboles

Les paraboles sont un outil pédagogique très efficace, car grâce à elles, l'éducateur peut aider l'enfant à comprendre des choses abstraites en les rapprochant de son entendement par des exemples concrets.

Ainsi, le fait de citer des paraboles « a plus d'effet sur l'esprit, exhorte plus efficacement à faire le bien, donne une expression plus vigoureuse au blâme et possède une plus grande force de persuasion »[88].

Dans le Qur'an, les paraboles sont évoquées dans plusieurs passages. Elles constituent un rappel pour les hommes et leur permettent d'en tirer des leçons. Voici quelques versets qui vont dans ce sens :

﴿ وَتِلْكَ الْأَمْثَالُ نَضْرِبُهَا لِلنَّاسِ وَمَا يَعْقِلُهَا إِلَّا الْعَالِمُونَ ﴾

- ﴿ Telles sont les paraboles que Nous citons aux gens ; cependant, seuls les savants les comprennent ﴾[89].

﴿ أَلَمْ تَرَ كَيْفَ ضَرَبَ اللهُ مَثَلاً كَلِمَةً طَيِّبَةً كَشَجَرَةٍ طَيِّبَةٍ أَصْلُهَا ثَابِتٌ وَفَرْعُهَا فِى السَّمَاءِ ۞ تُؤْتِى أُكُلَهَا كُلَّ حِينٍ بِإِذْنِ رَبِّهَا وَيَضْرِبُ اللهُ

[88] Manna'a Al-Qattân, traités de science coranique, p. 131.

[89] Sourate : L'Araignée 29, verset /43.

الأَمْثَالَ لِلنَّاسِ لَعَلَّهُمْ يَتَذَكَّرُونَ ۗ وَمَثَلُ كَلِمَةٍ خَبِيثَةٍ كَشَجَرَةٍ خَبِيثَةٍ اجْتُثَّتْ مِن فَوْقِ الأَرْضِ مَا لَهَا مِن قَرَارٍ ﴾

- ﴿ N'as-tu pas vu comment Allah propose en parabole une bonne parole pareille à un bel arbre dont la racine est ferme et la ramure s'élançant dans le ciel ? Il donne à tout instant ses fruits, par la grâce de son Seigneur. Allah propose ses paraboles à l'intention des gens afin qu'ils s'exhortent. Et une mauvaise parole est pareille à un mauvais arbre, déraciné de la surface de la terre et qui n'a point de stabilité ﴾[90].

﴿ لَوْ أَنزَلْنَا هَذَا الْقُرْآنَ عَلَى جَبَلٍ لَّرَأَيْتَهُ خَاشِعًا مُّتَصَدِّعًا مِّنْ خَشْيَةِ اللَّهِ وَتِلْكَ الأَمْثَالُ نَضْرِبُهَا لِلنَّاسِ لَعَلَّهُمْ يَتَفَكَّرُونَ ﴾

- ﴿ Si Nous avions fait descendre ce Qur'an sur une montagne, tu l'aurais vu s'humilier et se fendre par crainte d'Allah. Et ces paraboles, Nous les citons aux gens afin qu'ils réfléchissent ﴾[91].

﴿ إِنَّ اللَّهَ لاَ يَسْتَحْيِي أَن يَضْرِبَ مَثَلاً مَّا بَعُوضَةً فَمَا فَوْقَهَا فَأَمَّا الَّذِينَ آمَنُواْ فَيَعْلَمُونَ أَنَّهُ الْحَقُّ مِن رَّبِّهِمْ وَأَمَّا الَّذِينَ كَفَرُواْ فَيَقُولُونَ مَاذَا أَرَادَ اللَّهُ بِهَذَا مَثَلاً يُضِلُّ بِهِ كَثِيراً وَيَهْدِي بِهِ كَثِيراً وَمَا يُضِلُّ بِهِ إِلاَّ الْفَاسِقِينَ ﴾

- ﴿ Certes, Allah ne se gêne point de citer en exemple n'importe quoi : un moustique ou quoi que ce soit au-dessus ; quant aux croyants, ils savent bien qu'il s'agit de la vérité venant de la part de leur Seigneur ; quant aux infidèles, ils se demandent "Qu'a voulu dire Allah par un tel exemple ?". Par cela, nombreux sont ceux qu'Il égare et nombreux sont ceux qu'Il guide ; mais Il n'égare par cela que les pervers ﴾[92].

---

[90] Sourate : Abraham 14, versets /24-26.

[91] Sourate : L'Exode 59, verset /21.

Dans le Qur'an, Allah propose une parabole aux mécréants et une autre aux croyants :

﴿ ضَرَبَ اللَّهُ مَثَلًا لِّلَّذِينَ كَفَرُوا امْرَأَةَ نُوحٍ وَامْرَأَةَ لُوطٍ كَانَتَا تَحْتَ عَبْدَيْنِ مِنْ عِبَادِنَا صَالِحَيْنِ فَخَانَتَاهُمَا فَلَمْ يُغْنِيَا عَنْهُمَا مِنَ اللَّهِ شَيْئًا وَقِيلَ ادْخُلَا النَّارَ مَعَ الدَّاخِلِينَ ۞ وَضَرَبَ اللَّهُ مَثَلًا لِّلَّذِينَ آمَنُوا امْرَأَةَ فِرْعَوْنَ إِذْ قَالَتْ رَبِّ ابْنِ لِي عِندَكَ بَيْتًا فِي الْجَنَّةِ وَنَجِّنِي مِن فِرْعَوْنَ وَعَمَلِهِ وَنَجِّنِي مِنَ الْقَوْمِ الظَّالِمِينَ ﴾

- ﴿ Allah a cité en parabole pour ceux qui ont mécru la femme de Noé et la femme de Lot. Elles étaient sous l'autorité de deux vertueux de Nos serviteurs. Toutes deux les trahirent et ils ne furent d'aucune aide pour [ces deux femmes] vis-à-vis d'Allah. Et il [leur] fut dit : "Entrez au Feu toutes les deux, avec ceux qui y entrent" ; et Allah a cité en parabole pour ceux qui croient, la femme de Pharaon, quand elle dit "Seigneur, construis-moi auprès de Toi une maison dans le Paradis, et sauve-moi de Pharaon et de son œuvre ; et sauve-moi des gens injustes" ﴾[93].

Allah fournit aussi une parabole sur les hypocrites qui ont choisi l'égarement à la place de la guidée :

﴿ مَثَلُهُمْ كَمَثَلِ الَّذِي اسْتَوْقَدَ نَاراً فَلَمَّا أَضَاءتْ مَا حَوْلَهُ ذَهَبَ اللَّهُ بِنُورِهِمْ وَتَرَكَهُمْ فِي ظُلُمَاتٍ لاَّ يُبْصِرُونَ ﴾

- ﴿ Ils ressemblent à quelqu'un qui a allumé un feu ; puis quand le feu a illuminé tout à l'entour, Allah a fait disparaître leur lumière et les a abandonnés dans les ténèbres où ils ne voient plus rien ﴾[94].

D'autres paraboles expriment Son pouvoir infini et Sa Toute-puissance :

---

[92] Sourate : La Vache 2, verset /26.

[93] Sourate : L'Interdiction 66, versets /10-11.

[94] Sourate : La Vache 2, verset /17.

﴿ وَاضْرِبْ لَهُم مَّثَلَ الْحَيَاةِ الدُّنْيَا كَمَاء أَنزَلْنَاهُ مِنَ السَّمَاء فَاخْتَلَطَ بِهِ نَبَاتُ الْأَرْضِ فَأَصْبَحَ هَشِيمًا تَذْرُوهُ الرِّيَاحُ وَكَانَ اللَّهُ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ مُّقْتَدِرًا ﴾

- ﴾ Et propose-leur l'exemple de la vie ici-bas. Elle est semblable à une eau que Nous faisons descendre du ciel ; la végétation de la terre se mélange à elle. Puis elle devient de l'herbe desséchée que les vents dispersent. Allah est certes Puissant en toutes choses ! ﴿[95].

﴿ وَضَرَبَ لَنَا مَثَلًا وَنَسِيَ خَلْقَهُ قَالَ مَنْ يُحْيِي الْعِظَامَ وَهِيَ رَمِيمٌ ۝ قُلْ يُحْيِيهَا الَّذِي أَنشَأَهَا أَوَّلَ مَرَّةٍ وَهُوَ بِكُلِّ خَلْقٍ عَلِيمٌ ﴾

- ﴾ Il cite pour Nous un exemple, tandis qu'il oublie sa propre création ; il dit : “Qui va redonner la vie à des ossements une fois réduits en poussière ?”. Dis : “Celui qui les a créés une première fois, leur redonnera la vie. Il Se connaît parfaitement à toute création ﴿[96].

On use de paraboles pour mieux communiquer à l'esprit de l'auditeur le sens du message qu'on veut lui faire passer. Par exemple, c'est le cas de ce verset :

﴿ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُواْ لاَ تُبْطِلُواْ صَدَقَاتِكُم بِالْمَنِّ وَالأذَى كَالَّذِي يُنفِقُ مَالَهُ رِئَاء النَّاسِ وَلاَ يُؤْمِنُ بِاللّهِ وَالْيَوْمِ الآخِرِ فَمَثَلُهُ كَمَثَلِ صَفْوَانٍ عَلَيْهِ تُرَابٌ فَأَصَابَهُ وَابِلٌ فَتَرَكَهُ صَلْدًا لاَّ يَقْدِرُونَ عَلَى شَيْءٍ مِّمَّا كَسَبُواْ وَاللّهُ لاَ يَهْدِي الْقَوْمَ الْكَافِرِينَ ﴾

﴾ Ô les croyants ! N'annulez pas vos aumônes par un rappel ou un tort, comme celui qui dépense son bien par ostentation devant les gens sans croire en Allah et au Jour dernier. Il ressemble à un rocher recouvert de terre ; qu'une averse l'atteigne, elle le laisse dénué. De pareils hommes ne tireront aucun profit de leurs actes.

[95] Sourate : La Caverne 18, verset /45.

[96] Sourate : Ya-Sin 36, versets /78-79.

Et Allah ne guide pas les gens mécréants ﴾[97].

Les paraboles servent aussi à inciter l'individu à accomplir une action pour laquelle il sera récompensé. Allah (ﷻ) dit :

﴿ مَّثَلُ الَّذِينَ يُنفِقُونَ أَمْوَالَهُمْ فِى سَبِيلِ اللَّهِ كَمَثَلِ حَبَّةٍ أَنبَتَتْ سَبْعَ سَنَابِلَ فِى كُلِّ سُنبُلَةٍ مِّئَةُ حَبَّةٍ وَاللَّهُ يُضَاعِفُ لِمَن يَشَاءُ وَاللَّهُ وَاسِعٌ عَلِيمٌ ﴾

﴿ Ceux qui dépensent leurs biens dans le sentier d'Allah ressemblent à un grain d'où naissent sept épis, à cent grains l'épi. Car Allah multiplie la récompense à qui Il veut et la grâce d'Allah est immense, et Il est Omniscient ﴾[98].

Allah a aussi cité la parabole de la vérité et du faux. Allah dit :

﴿ أَنزَلَ مِنَ السَّمَاءِ مَاءً فَسَالَتْ أَوْدِيَةٌ بِقَدَرِهَا فَاحْتَمَلَ السَّيْلُ زَبَدًا رَّابِيًا وَمِمَّا يُوقِدُونَ عَلَيْهِ فِى النَّارِ ابْتِغَاءَ حِلْيَةٍ أَوْ مَتَاعٍ زَبَدٌ مِّثْلُهُ كَذَلِكَ يَضْرِبُ اللَّهُ الْحَقَّ وَالْبَاطِلَ فَأَمَّا الزَّبَدُ فَيَذْهَبُ جُفَاءً وَأَمَّا مَا يَنفَعُ النَّاسَ فَيَمْكُثُ فِى الْأَرْضِ كَذَلِكَ يَضْرِبُ اللَّهُ الْأَمْثَالَ ﴾

﴿ Il a fait descendre une eau du ciel à laquelle des vallées servent de lit, selon leur grandeur. Le flot débordé a charrié une écume flottante ; et semblable à celle-ci est [l']écume provenant de ce qu'on porte à fusion, dans le feu pour [fabriquer] des bijoux et des ustensiles. Ainsi Allah représente en parabole la Vérité et le Faux : l'écume [du torrent et du métal fondu] s'en va, au rebut, tandis que [l'eau et les objets] utiles aux hommes demeurent sur la terre. Ainsi Allah propose des paraboles ﴾[99].

La parabole est aussi citée parfois pour exprimer l'ignominie de certains comportements, notamment la médisance que le

---

[97] Sourate : La Vache 2, verset /264.

[98] Sourate : La Vache 2, verset /261.

[99] Sourate : Le Tonnerre 13, verset /17.

Créateur a présentée sous la forme la plus détestable et la plus répugnante. Il la compare en effet au fait de manger la chair du cadavre de son frère. Un homme peut-il faire cela ? Certainement, nul ne peut manger la chair de son frère mort ! Allah dit :

﴿ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا اجْتَنِبُوا كَثِيرًا مِّنَ الظَّنِّ إِنَّ بَعْضَ الظَّنِّ إِثْمٌ وَلَا تَجَسَّسُوا وَلَا يَغْتَب بَّعْضُكُم بَعْضًا أَيُحِبُّ أَحَدُكُمْ أَن يَأْكُلَ لَحْمَ أَخِيهِ مَيْتًا فَكَرِهْتُمُوهُ وَاتَّقُوا اللَّهَ إِنَّ اللَّهَ تَوَّابٌ رَّحِيمٌ ﴾

﴿ Ô vous qui avez cru ! Évitez de trop conjecturer [sur autrui] car une partie des conjectures est péché. Et n'espionnez pas ; et ne médisez pas les uns des autres. L'un de vous aimerait-il manger la chair de son frère mort ? (Non !) Vous en aurez horreur. Et craignez Allah. Car Allah est Grand Accueillant au repentir, Très Miséricordieux ﴾[100].

﴿ مَثَلُ الَّذِينَ اتَّخَذُوا مِن دُونِ اللَّهِ أَوْلِيَاءَ كَمَثَلِ الْعَنكَبُوتِ اتَّخَذَتْ بَيْتًا وَإِنَّ أَوْهَنَ الْبُيُوتِ لَبَيْتُ الْعَنكَبُوتِ لَوْ كَانُوا يَعْلَمُونَ ﴾

﴿ Ceux qui ont pris des protecteurs en dehors d'Allah ressemblent à l'araignée qui s'est donnée maison. Or la maison la plus fragile est celle de l'araignée. Si seulement ils savaient ! ﴾[101].

﴿ يَا أَيُّهَا النَّاسُ ضُرِبَ مَثَلٌ فَاسْتَمِعُوا لَهُ إِنَّ الَّذِينَ تَدْعُونَ مِن دُونِ اللَّهِ لَن يَخْلُقُوا ذُبَابًا وَلَوِ اجْتَمَعُوا لَهُ وَإِن يَسْلُبْهُمُ الذُّبَابُ شَيْئًا لَّا يَسْتَنقِذُوهُ مِنْهُ ضَعُفَ الطَّالِبُ وَالْمَطْلُوبُ ﴾

﴿ Ô hommes ! Une parabole vous est proposée, écoutez-la : Ceux que vous invoquez en dehors d'Allah ne sauraient même pas créer une mouche, quand même ils s'uniraient pour cela. Et si la mouche

[100] Sourate : Les Appartements 49, verset /12.

[101] Sourate : L'Araignée 29, verset /41.

les dépouillait de quelque chose, ils ne sauraient le lui reprendre. Le solliciteur et le sollicité sont [également faibles] ! ﴾[102].

Le Messager d'Allah (ﷺ) a lui aussi utilisé des paraboles à plusieurs occasions pour éduquer ses compagnons. Chaque hadith prophétique vise selon les cas un ou plusieurs objectifs précis à la fois. Nous nous limiterons à ne citer que quelques-uns de ces hadiths.

Quand il a voulu expliquer l'insignifiance et l'avilissement de ce monde, il l'a comparé à un chevreau mort. Par cette parabole, les musulmans ont compris la valeur de ce monde et son insignifiance auprès d'Allah. Voici ce hadith :

« عَنْ جَابِرِ بْنِ عَبْدِ اللّهِ ، أَنَّ رَسُولَ اللّهِ مَرَّ بِالسُّوقِ، دَاخِلاً مِنْ بَعْضِ الْعَالِيَةِ، وَالنَّاسُ كَنَفَيْهِ. فَمَرَّ بِجَدْيٍ أَسَكَّ مَيِّتٍ. فَتَنَاوَلَهُ فَأَخَذَ بِأُذُنِهِ. ثُمَّ قَالَ: «أَيُّكُمْ يُحِبُّ أَنَّ هٰذَا لَهُ بِدِرْهَمٍ؟» فَقَالُوا: مَا نُحِبُّ أَنَّهُ لَنَا بِشَيْءٍ. وَمَا نَصْنَعُ بِهِ؟ قَالَ: أَتُحِبُّونَ أَنَّهُ لَكُمْ؟» قَالُوا: وَاللّهِ لَوْ كَانَ حَيّاً، كَانَ عَيْباً فِيهِ، لأَنَّهُ أَسَكُّ. فَكَيْفَ وَهُوَ مَيِّتٌ؟ فَقَالَ: «فَوَاللّهِ لَلدُّنْيَا أَهْوَنُ عَلَى اللّهِ، مِنْ هٰذَا عَلَيْكُمْ »

Djâbir ibn Abdullah (رضي الله عنه) rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ), après s'être rendu sur les hauteurs de Médine, passa au marché en compagnie d'un groupe de personnes et trouva là un chevreau mort ayant de petites oreilles. Il le prit par l'oreille et dit : « Qui parmi vous aimerait l'avoir au prix d'un dirham ? ». Les gens répondirent : Nous n'aimerions pas l'avoir, même pour rien, qu'en ferions-nous ? Le Messager d'Allah (ﷺ) redit : « N'aimeriez-vous pas l'avoir ? ». Ils répondirent : « Par Allah ! S'il était vivant, ses petites oreilles seraient un défaut sur lui ; que dire alors maintenant qu'il est mort ? ». Le Prophète (ﷺ) dit : « Par Allah ! La vie présente est plus insignifiante pour Allah que ne l'est ceci pour vous »[103].

Le Messager d'Allah (ﷺ) a également utilisé des paraboles

[102] Sourate : Le Pèlerinage 22, verset /73.

[103] Rapporté par Mouslim, livre de l'ascétisme et de l'attendrissement du cœur, Charh An-Nawawy : 18/93, hadith no 2957.

pour enseigner la voie du bien aux musulmans et les mettre en garde contre la voie du mal.

« عَنْ أَبِي هُرَيْرَةَ أَنَّهُ سَمِعَ رسولَ الله صلى الله عليه وسلّم يقولُ : «مَثَلِي كَمَثَلِ رَجُلٍ اسْتَوْقَدَ نَاراً . فَلَمَّا أَضَاءَتْ مَا حَوْلَهَا جَعَلَ الْفَرَاشُ وَهَذِهِ الدَّوَابُّ الَّتِي فِي النَّارِ يَقَعْنَ فِيهَا . وَجَعَلَ يَحْجُزُهُنَّ وَيَغْلِبْنَهُ فَيَتَقَحَّمْنَ فِيهَا . قَالَ: فَذَلِكُمْ مَثَلِي وَمَثَلُكُمْ. أَنَا آخِذٌ بِحُجَزِكُمْ عَنِ النَّارِ. هَلُمَّ عَنِ النَّارِ. هَلُمَّ عَنِ النَّارِ. فَتَغْلِبُونِي تَقَحَّمُونَ فِيهَا »

Abû Houreira (ﷺ) entendit le Messager d'Allah dire un jour : « Mon rôle par rapport aux hommes est semblable à celui d'un homme qui a allumé un feu ; quand le feu s'est mis à tout illuminer à l'entour, les papillons et les autres insectes qui ont pour habitude de se précipiter dans le feu ont commencé à y tomber, bien que l'homme veuille les en empêcher, ils le débordent et y tombent. Je suis votre barrière contre le feu (qui dit): "écartez-vous du feu, écartez-vous du feu, mais vous me débordez et vous tombez dedans" »[104].

Le Messager d'Allah (ﷺ) propose ailleurs la parabole d'un homme venu mettre son peuple en garde contre l'armée de l'ennemi. Une partie de son peuple lui a obéi et a été sauvée, tandis que l'autre partie l'a traité de menteur et a été anéantie. Il a comparé ces deux attitudes à celle du croyant qui lui a obéi et a suivi la vérité et à celle du mécréant qui lui a désobéi et a traité la vérité de mensonge. Abû Moussa (ﷺ) rapporte que le Prophète (ﷺ) a dit :

« مَثَلِي وَمَثَلُ مَا بَعَثَنِي اللَّهُ بِهِ كَمَثَلِ رَجُلٍ أَتَى قَوْماً فَقَالَ: يَا قَوْمِ إِنِّي رَأَيْتُ الْجَيْشَ بِعَيْنَيَّ وَإِنِّي أَنَا النَّذِيرُ الْعُرْيَانُ، فَالنَّجَاءَ النَّجَاءَ، فَأَطَاعَهُ طَائِفَةٌ مِنْ قَوْمِهِ فَأَدْلَجُوا وَانْطَلَقُوا عَلَى مَهَلِهِمْ فَنَجَوْا، وَكَذَّبَتْهُ طَائِفَةٌ مِنْهُمْ فَأَصْبَحُوا مَكَانَهُمْ، فَصَبَّحَهُمُ الْجَيْشُ فَأَهْلَكَهُمْ وَاجْتَاحَهُمْ، فَذَلِكَ مَثَلُ مَنْ أَطَاعَنِي فَاتَّبَعَ مَا جِئْتُ بِهِ، وَمَثَلُ مَنْ عَصَانِي وَكَذَّبَ بِمَا جِئْتُ بِهِ، وَمَثَلُ مَنْ عَصَانِي وَكَذَّبَ بِمَا

[104] Rapporté par Al Boukhari, livre des menus faits de la vie, chapitre « De la cessation des péchés » et Mouslim, livre des mérites, chapitre « De sa tendresse à l'égard de sa communauté », Al-Lu'lu wal Mardjan 3/93.

جِئْتُ بِهِ مِنَ الْحَقِّ »

« Ma situation parmi vous, comme Envoyé d'Allah, est celle d'un homme qui vient trouver son peuple et lui dit : « Peuple, je viens de voir l'ennemi de mes yeux et je suis l'avertisseur nu[105] ; sauvez-vous ». Une partie du peuple obéit à son conseil et, profitant de la nuit, ils partirent tout à leur aise et échappèrent au danger. Les autres, qui l'avaient pris pour un imposteur, demeurèrent en place jusqu'au lendemain matin où ils furent attaqués par les troupes qui les firent périr et les décimèrent. Pareille chose arrivera à celui qui m'obéira en suivant les instructions que je lui apporte et à celui qui me sera rebelle en traitant d'imposture la vérité que je lui apporte »[106].

Le Messager d'Allah (ﷺ) a comparé la générosité du message céleste et les différentes catégories d'hommes existantes à une pluie abondante qui profitent à certaines terres tandis que d'autres n'en tirent aucun bénéfice, selon la fertilité du sol. Abû Moussa (رضي الله عنه) rapporte que le Prophète (ﷺ) a dit :

« مَثَلُ مَا بَعَثَنِي اللهُ بِهِ مِنَ الْهُدَى وَالْعِلْمِ، كَمَثَلِ الْغَيْثِ الْكَثِيرِ، أَصَابَ أَرْضًا، فَكَانَ مِنْهَا نَقِيَّةٌ قَبِلَتِ الْمَاءَ فَأَنْبَتَتِ الْكَلأَ وَالْعُشْبَ الْكَثِيرَ وَكَانَ مِنْهَا أَجَادِبُ أَمْسَكَتِ الْمَاءَ فَنَفَعَ اللهُ بِهَا النَّاسَ فَشَرِبُوا وَسَقَوْا وَزَرَعُوا وَأَصَابَتْ مِنْهَا طَائِفَةً أُخْرَى، إِنَّمَا هِيَ قِيعَانٌ لاَ تُمْسِكُ مَاءً، وَلاَ تُنْبِتُ كَلأً، فَذَلِكَ مَثَلُ مَنْ فَقِهَ فِي دِينِ اللهِ وَنَفَعَهُ مَا بَعَثَنِي اللهُ بِهِ، فَعَلِمَ وَعَلَّمَ وَمَثَلُ مَنْ لَمْ يَرْفَعْ بِذَلِكَ رَأْسًا وَلَمْ يَقْبَلْ هُدَى اللهِ الَّذِي أُرْسِلْتُ بِهِ »

« La bonne voie et la science qu'Allah m'a donné mission de répandre sont comparables à une pluie abondante qui arrose le sol. Là où se trouve un terrain fertile, l'eau est absorbée et les plantes,

---

105 NDT : « Avertisseur nu » : traduction littérale de l'expression arabe. An-Nawawy indique que cette expression provient du fait que lorsqu'un homme veut avertir son peuple et leur annoncer un danger imminent, il se dépouille de son habit et l'utilise pour faire des signes à son peuple s'il est loin d'eux...

106 Rapporté par Al Boukhari, livre de la conformité au livre d'Allah et à la Sunna, chapitre « Du fait de se conformer aux traditions de l'Envoyé d'Allah » (ﷺ) 8/140.

herbes et arbustes y poussent en grand nombre. Ailleurs, il est des endroits peu perméables qui retiennent les eaux. Allah les fait servir aux hommes à boire, à abreuver les animaux et à cultiver. Enfin il existe une autre catégorie d'endroits où l'eau tombe, ce sont des terrains plats qui ne retiennent pas les eaux et où il ne pousse aucune herbe. De même il y a trois catégories d'hommes : ceux qui se sont instruits dans la religion d'Allah et à qui profitent les choses pour lesquelles Allah m'a envoyé. Ceux qui savent et qui enseignent. Ceux qui ne daignent point lever la tête et qui n'acceptent point la voie droite qu'Allah m'a envoyé leur apporter »[107].

Pour donner une idée de l'importance de la constance dans la mémorisation, le Messager d'Allah (ﷺ) a utilisé la parabole suivante : Ibn Omar (ﷺ) rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit :

« إِنَّمَا مَثَلُ صَاحِبِ الْقُرْآنِ كَمَثَلِ صَاحِبِ الإِبِلِ الْمُعَقَّلَةِ إِنْ عَاهَدَ عَلَيْهَا أَمْسَكَهَا وَإِنْ أَطْلَقَهَا ذَهَبَتْ »

« L'homme qui mémorise le Qur'an est comme l'homme qui possède des chameaux entravés. Tant qu'il les maintient ainsi, il les conserve, mais s'il leur rend la liberté, ils s'enfuient »[108].

Pour comparer le croyant et l'hypocrite qui lisent le Qur'an, Abû Moussa rapporte que le Prophète (ﷺ) a dit :

« مَثَلُ الْمُؤمِنِ الَّذِي يَقْرَأُ الْقُرْآنَ كَمَثَلِ الأُتْرُجَّةِ، رِيحُهَا طَيِّبٌ وَطَعْمُهَا طَيِّبٌ؛ وَمَثَلُ الْمُؤْمِنِ الَّذِي لاَ يَقْرَأُ الْقُرْآنَ كَمَثَلِ التَّمْرَةِ، لاَ رِيحَ لَهَا وَطَعْمُهَا حُلْوٌ؛ وَمَثَلُ الْمُنَافِقِ الَّذِي يَقْرَأُ الْقُرْآنَ، مَثَلُ الرَّيْحَانَةِ، رِيحُهَا طَيِّبٌ وَطَعْمُهَا مُرٌّ؛ وَمَثَلُ الْمُنَافِقِ الَّذِي لاَ يَقْرَأُ الْقُرْآنَ كَمَثَلِ الْحَنْظَلَةِ، لَيْسَ لَهَا رِيحٌ وَطَعْمُهَا مُرٌّ »

---

[107] Rapporté par Al Boukhari, livre de la science, chapitre « Du mérite de celui qui sait et qui enseigne » 1/28.

[108] Rapporté par Al Boukhari, livre des mérites du Qur'an, chapitre du fait de chercher à songer au Qur'an et d'y consacrer tous ses soins et Mouslim, livre de la prière du voyageur et sa réduction, chapitre du fait de consacrer au Qur'an tous ses soins Al-lu'lu wal-Mardjan 1/151.

« Le croyant qui récite le Qur'an est comme l'orange parfumée à l'odorat et parfumée au goût. Le croyant qui ne récite pas le Qur'an est pareil à la datte qui n'a pas d'odeur mais qui a un goût sucré. L'hypocrite qui récite le Qur'an est comme le buis dont le parfum est agréable et la saveur amère. L'hypocrite qui ne lit pas le Qur'an est pareil à la coloquinte qui n'a pas de parfum et dont la saveur est amère »[109].

Les versets Qur'aniques et les hadiths prophétiques susmentionnés soulignent clairement l'importance des paraboles et montrent qu'elles sont un outil pédagogique efficace. Il est donc recommandé aux éducateurs –les parents et les enseignants- d'utiliser cette méthode qui capte l'attention de l'enfant et l'oriente vers des valeurs et des comportements vertueux. L'éducateur doit exploiter les circonstances propices et prendre en considération l'âge de l'enfant pour choisir les exemples qui lui conviennent

[109] Rapporté par Al Boukhari, livre des aliments, chapitre « De la mention des mets » et Mouslim, livre de la prière du voyageur et sa réduction, chapitre « Du mérite d'apprendre le Qur'an par cœur ». Al-lu'lu wal-Mardjan 1/154.

« Le croyant qui récite le Qur'an est comme [illegible] à l'odeur et parfumée au goût. Le croyant qui ne récite pas le Qur'an est pareil à la datte qui n'a pas d'odeur mais au goût sucré. L'hypocrite qui récite le Qur'an est comme le [illegible] dont le parfum est agréable et la saveur amère. L'hypocrite qui ne récite pas le Qur'an est pareil à la coloquinte qui n'a pas de parfum et dont la saveur est amère » [1].

Les versets Qur'aniques et les traditions prophétiques [illegible] soulignent clairement l'importance [illegible] tant qu'elles sont un outil pédagogique [illegible] cette méthode qui [illegible] l'attention de l'enfant [illegible] valeurs et des comportements vertueux [illegible] les [illegible] pour choisir les exemples [illegible]

[illegible]

La punition

C'est une méthode éducative qui a ses mérites. Elle consiste à infliger un châtiment corporel à une personne qui se montre négligente ou insolente, qu'il s'agisse d'un enfant ou d'un adulte. Elle diffère de celle de la méthode reposant sur la crainte et la menace précédemment évoquée dans la mesure où la correction physique est cette fois effective et ne se limite pas à une menace dissuasive.

L'Islam estime que c'est une méthode qui permet d'empêcher les gens de tomber dans le péché et de les ramener dans le droit chemin. Elle est évoquée dans plusieurs passages du Qur'an :

﴿ وَالَّذِينَ يَرْمُونَ الْمُحْصَنَاتِ ثُمَّ لَمْ يَأْتُوا بِأَرْبَعَةِ شُهَدَاء فَاجْلِدُوهُمْ ثَمَانِينَ جَلْدَةً وَلَا تَقْبَلُوا لَهُمْ شَهَادَةً أَبَدًا وَأُوْلَئِكَ هُمُ الْفَاسِقُونَ ﴾

- ﴿ Et ceux qui lancent des accusations contre des femmes chastes sans produire par la suite quatre témoins, fouettez-les de quatre-vingts coups de fouet, et n'acceptez plus jamais leur témoignage. Et ceux-là sont les pervers ﴾[110].

﴿ الزَّانِيَةُ وَالزَّانِي فَاجْلِدُوا كُلَّ وَاحِدٍ مِّنْهُمَا مِئَةَ جَلْدَةٍ ﴾

- ﴿ La fornicatrice et le fornicateur, fouettez-les chacun de cent

[110] Sourate : La Lumière 24, verset /4.

coups de fouet ﴾[111].

﴿ وَالسَّارِقُ وَالسَّارِقَةُ فَاقْطَعُواْ أَيْدِيَهُمَا جَزَاء بِمَا كَسَبَا نَكَالاً مِّنَ اللّهِ وَاللّهُ عَزِيزٌ حَكِيمٌ ﴾

- ﴾ Le voleur et la voleuse, à tous deux coupez la main, en punition de ce qu'ils se sont acquis, et comme châtiment de la part d'Allah. Allah est Puissant et Sage ﴿[112].

Notre noble Messager Muhammad ibn Abdullah (ﷺ) a également préconisé son emploi dans de nombreux hadiths :

- Aïcha –Qu'Allah soit satisfait d'elle- rapporte que lorsqu'Oussama a voulu intercéder en faveur d'une femme coupable de vol auprès du Prophète (ﷺ), celui-ci lui dit :

« إِنَّمَا هَلَكَ مَنْ كَانَ قَبْلَكُمْ أَنَّهُمْ كَانُوا يُقِيمُونَ الْحَدَّ عَلَى الْوَضِيعِ وَيَتْرُكُونَ الشَّرِيفَ وَالَّذِي نَفْسِي بِيَدِهِ لَوْ أَنَّ فَاطِمَةَ فَعَلَتْ ذَلِكَ لَقَطَعْتُ يَدَهَا »

« Les peuples qui vous ont précédés n'ont péri que parce qu'ils appliquaient les peines criminelles aux humbles et qu'ils les épargnaient aux puissants. Par Celui qui a mon âme en Sa main, si Fatima avait fait pareille chose, je lui ferais couper la main »[113].

Malheureusement, nous constatons que beaucoup d'idées erronées circulent dans la société. A en croire certains, pour réussir l'éducation de l'enfant il faut le rabaisser et le punir sévèrement. En vérité, on ne doit recourir à la punition physique qu'en dernier lieu. L'éducateur doit commencer par utiliser d'autres approches comme le bon exemple, la bonne exhortation, la menace ou la

[111] Sourate : La Lumière 24, verset /2.

[112] Sourate : La Table servie 5, verset /38.

[113] Rapporté par Al Boukhari, livre dees peines prescrites, chapitre « De l'application de la peine sur le faible et le notable » 8/16.

promesse. Si toutes ces méthodes s'avèrent inefficaces, il peut alors avoir recours à la correction physique en guise de solution ultime. En effet, il y a des gens que seule la punition corporelle est capable de ramener dans le droit chemin.

« La punition physique doit être le dernier recours pour l'éducateur. Elle doit être précédée par les conseils, les exhortations, les avertissements et les menaces. Si rien de ceci n'est efficace, l'éducateur peut alors corriger l'enfant »[114].

L'éducateur doit éviter d'en faire une utilisation excessive, et veiller à ne pas être trop violent. En effet, le but est de corriger l'enfant et non de se venger. Il devra également infliger une punition juste après que la faute ait été commise, pour que l'enfant comprenne bien la raison de sa punition.

Comme nous l'enseigne la Sunna de notre Prophète (ﷺ), il n'est pas conseillé de frapper l'enfant avant l'âge de dix ans et l'on ne doit pas dépasser les dix coups.

D'après Abdullah ibn Amr (رضي الله عنه) le Messager d'Allah (ﷺ) a dit :

« مُرُوا أَوْلَادَكُمْ بِالصَّلَاةِ وَهُمْ أَبْنَاءُ سَبْعِ سِنِينَ، وَاضْرِبُوهُمْ عَلَيْهَا وَهُمْ أَبْنَاءُ عَشْرِ سِنِينَ، وَفَرِّقُوا بَيْنَهُمْ فِي الْمَضَاجِعِ »

« Ordonnez à vos enfants d'accomplir la prière dès l'âge de sept ans et à l'âge de dix ans, corrigez-les s'ils la négligent ; veillez également à les séparer au lit »[115].

On retient du hadith précédent qu'il n'est pas permis au père de frapper un enfant qui n'a pas atteint l'âge de dix ans, lorsqu'il veut lui enseigner la prière. Ce n'est qu'à partir de dix ans que le

[114] Miqdad Yaldjin, Des aspects de l'éducation islamique fondamentale, page 431.

[115] Hadith authentique (hassan sahih) rapporté par Abû Dawud, livre de la prière, chapitre « Quand ordonne-t-on à l'enfant de faire la prière ? » Sahih Sunan Abû Dawud 1/97.

recours au châtiment corporel est autorisé.

Abû Burdata ibn Niyar rapporte que le Messager d'Allah (ﷺ) disait :

« لا يُجْلَدُ أَحَدٌ فَوْقَ عَشْرِ جَلَدَاتٍ، إِلاَّ فِي حَدٍ مِنْ حُدُودِ اللَّهِ »

« Nul ne doit pas recevoir plus de dix coups, sauf s'il s'agit d'une peine criminelle (prescrite dans le Qur'an et la Sunna) »[116].

Le calife abbasside Haroun Ar-Rachid fit cette recommandation au précepteur de son fils Muhammad Al-Amin : « Fais en sorte que chaque instant qui passe lui soit profitable. Ce faisant, évite de l'attrister sinon il perdra la vivacité de son esprit. Ne sois pas trop tolérant car il prendra goût à l'oisiveté et s'y habituera. Tant que tu le pourras, corrige-le avec souplesse et persuasion. S'il s'obstine, traite-le avec fermeté et rigueur »[117].

Les savants musulmans ont eux aussi approuvé le recours à la correction physique comme l'attestent les propos que nous allons rapporter dans les lignes suivantes.

« An-Nawawy n'était pas un grand partisan des châtiments corporels. Il disait que s'il faut absolument y recourir, l'on a tout intérêt à appliquer une punition légère qui ne soit pas douloureuse et ne cause aucun préjudice à l'enfant. Il faut infliger une punition qui amène l'élève à prendre ses précautions et à se méfier de ses mauvais penchants, sans le rabaisser ni le blesser dans sa fierté »[118].

Al-Abdary estime « qu'il est indispensable de prendre en considération la nature de l'enfant fautif pour choisir la punition qui lui convient. Car pour corriger certains enfants, il suffit de prendre

---

116 Hadith authentique rapporté par Ibn Madjah, livre des peines criminelles, chapitre « De la punition répressive ». Sahih Sunan Ibn Madjah 2/89.

117 Abdou Rahman ibn Khaldoun, L'introduction, p.41.

118 Hassan Abdul Al, L'enseignement chez l'imam An-Nawawy, objectif et aspects psychologiques, p. 66.

un air courroucé et fâché. D'autres ont besoin d'être réprimandés tandis que pour d'autres encore il est nécessaire de les frapper et de les rabaisser. L'éducateur ne doit pas traiter l'enfant avec violence et sévérité. Il ne doit utiliser le bâton qu'après avoir épuisé tous les autres moyens éducatifs et constaté qu'ils ne sont pas ou plus efficaces. Il suffit pour punir l'enfant de lui infliger trois coups légers, si c'est nécessaire on ira jusqu'à dix mais sans dépasser ce nombre. A nos yeux, dix coups, c'est déjà trop »[119].

Ibn Khaldoun a consacré un chapitre de son livre « L'introduction » aux inconvénients d'une sévérité excessive à l'égard des élèves. Il dit : « Le fait d'exténuer l'organisme de l'enfant par l'enseignement est nuisible pour ce dernier, surtout lorsqu'il est très jeune. En effet, l'élève dont l'éducation se fait par la contrainte et l'oppression est assailli par le stress et l'angoisse. Sa vivacité s'estompe et la paresse le gagne. Il devient menteur, mauvais, plus grave encore, il prend l'habitude d'exprimer le contraire de ce qu'il pense, de peur d'être maltraité et battu. Ruser, tromper et être malhonnête deviennent une seconde nature chez lui. Il perd le sens de l'humain et ne désire plus acquérir les bonnes qualités. Il se renferme sur lui-même, n'ayant aucune ambition, et s'enfonce dans la vilenie »[120].

Les spécialistes de l'éducation islamique approuvent le recours au fouet pour corriger l'enfant, à condition que le châtiment ne soit pas violent. Il doit être au contraire léger, car le but est la correction et non la vengeance. Nous sommes d'avis que l'utilisation du châtiment corporel peut être très utile, cependant, il y a des conditions à respecter afin de ne pas l'écarter de son objectif. Nous allons résumer, à la lumière de ce qui précède, les conditions requises pour l'utilisation du châtiment corporel :

1. Il n'est pas permis de frapper l'enfant avant l'âge de dix ans.

[119] Muhammad Atiya Al-Abrachy, référence déjà citée, p.152.

[120] Abdou Rahman ibn Khaldoun, référence déjà citée, p.540.

2. On ne doit recourir au châtiment corporel qu'après l'âge de dix ans, en application de ce hadith du Prophète (ﷺ) :

« وَاضْرِبُوهُمْ عَلَيْهَا وَهُمْ أَبْنَاءُ عَشْرِ سِنِينَ »

« A l'âge de dix ans, corrigez-les s'ils négligent la prière... ».

3. Le but quand on frappe l'enfant doit être la correction.

4. Le maître doit punir l'élève lui-même et ne pas en charger l'un de ses autres élèves.

5. Le maître ne doit pas frapper l'enfant sous l'emprise de la colère.

6. Il faut frapper dans des endroits qui ne représentent aucun risque tels que les pieds par exemple. On doit éviter le visage et la tête.

7. On doit frapper l'enfant que s'il a commis une faute.

8. Il ne faut pas dépasser les dix coups conformément au hadith du Prophète (ﷺ) :

« لاَ يُجْلَدُ أَحَدٌ فَوْقَ عَشْرِ جَلَدَاتٍ، إِلاَّ فِي حَدٍ مِنْ حُدُودِ اللَّهِ »

« En dehors des peines prescrites, on ne doit pas dépasser les dix coups ».

9. Le bâton utilisé pour frapper doit être petit et léger pour ne pas laisser de traces.

10. L'éducateur ne doit frapper l'enfant ni fréquemment ni violemment afin d'éviter des séquelles psychologiques.

La progression graduelle

C'est l'une des méthodes les plus utilisées dans l'éducation islamique, on la retrouve en effet très souvent dans le Qur'an. Le Messager d'Allah (ﷺ) a également eu recours à cette méthode pour éduquer ses compagnons.

C'est une méthode qui consiste à éduquer progressivement une personne, qu'il s'agisse d'un enfant ou d'un adulte, afin de ne pas négliger les étapes nécessaires. Il faut toujours aller du plus facile au plus difficile, du plus simple au plus compliqué et des bases du savoir aux subtilités, toujours dans le cadre d'une ascension progressive.

Si l'individu souffre de certaines mauvaises habitudes, il convient petit à petit de l'aider à s'en débarrasser. Exiger de lui qu'il s'en défasse immédiatement est une erreur car c'est là quelque chose de très difficile à réaliser. Il est essentiel dans ce cas d'y aller doucement pour éradiquer le mal. A titre d'exemple, l'interdiction définitive de la consommation du vin s'est faite en quatre étapes décrites dans le Qur'an :

1. Le Qur'an, dans cette étape, s'est contenté d'attirer l'attention des gens sur les inconvénients du vin. Allah dit :

﴿ وَمِن ثَمَرَاتِ النَّخِيلِ وَالْأَعْنَابِ تَتَّخِذُونَ مِنْهُ سَكَرًا وَرِزْقًا حَسَنًا

إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَآيَةً لِّقَوْمٍ يَعْقِلُونَ ﴾

﴿ Des fruits des palmiers et des vignes, vous retirez une boisson enivrante et un aliment excellent. Il y a vraiment là un signe pour des gens qui raisonnent ﴾[121].

2. Le Qur'an indique que le vin a des inconvénients et que le boire constitue un grand péché. Allah dit :

﴿ يَسْأَلُونَكَ عَنِ الْخَمْرِ وَالْمَيْسِرِ قُلْ فِيهِمَا إِثْمٌ كَبِيرٌ وَمَنَافِعُ لِلنَّاسِ وَإِثْمُهُمَآ أَكْبَرُ مِن نَّفْعِهِمَا ﴾

﴿ Ils t'interrogent sur le vin et les jeux de hasard. Dis : Dans les deux il y a un grand péché et quelques avantages pour les gens, mais dans les deux le péché est plus grand que l'utilité... ﴾[122].

3. Allah interdit de faire la prière en étant ivre, pour être conscient de ce qu'on dit. Allah dit :

﴿ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُواْ لاَ تَقْرَبُواْ الصَّلاَةَ وَأَنتُمْ سُكَارَى حَتَّىَ تَعْلَمُواْ مَا تَقُولُونَ ﴾

﴿ Ô les croyants ! N'approchez pas de la Salat alors que vous êtes ivres, jusqu'à ce que vous compreniez ce que vous dites... ﴾[123].

4. Dans cette étape, Allah (ﷻ) interdit définitivement aux croyants de boire du vin et qualifie cet acte d'œuvre de diable qu'il faut éviter. Allah dit :

﴿ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُواْ إِنَّمَا الْخَمْرُ وَالْمَيْسِرُ وَالأَنصَابُ وَالأَزْلاَمُ رِجْسٌ مِّنْ عَمَلِ الشَّيْطَانِ فَاجْتَنِبُوهُ لَعَلَّكُمْ تُفْلِحُونَ ﴾

﴿ Ô les croyants ! Le vin, le jeu de hasard, les pierres dressées et les

[121] Sourate : Les Abeilles 16, verset /67.

[122] Sourate : La Vache 2, verset /219.

[123] Sourate : Les femmes 4, verset /43.

flèches de divination ne sont qu'une abomination, œuvre du diable. Ecartez-vous en, afin que vous réussissiez ﴾[124].

De même, le Messager d'Allah (ﷺ) a éduqué ses compagnons d'une manière progressive. Il a pu ainsi changer leurs fausses croyances et les remplacer par la croyance islamique. Ils ont abandonné l'adoration des idoles pour adorer Allah exclusivement. Puis le Messager d'Allah (ﷺ) leur apprit petit à petit le licite et l'illicite et toutes les affaires de la religion.

Aïcha (رضي الله عنها), la mère des croyants a dit : « La première partie qui a été révélée du Qur'an est une sourate de celles dites mofassal, dans laquelle il est fait mention du Paradis et de l'Enfer. Ensuite, quand les hommes sont venus à l'Islam, il a été fait mention de ce qui est permis et de ce qui est défendu. Si le Qur'an avait commencé par interdire le vin, on aurait dit : « Nous ne cesserons pas d'en boire » et s'il avait commencé par interdire l'adultère, on aurait dit : « Nous ne renoncerons jamais à l'adultère »[125].

Ce hadith montre que l'Islam est une religion de la progression graduelle. Nous y voyons l'usage fait par Allah dans le Qur'an de cette méthode. Il a commencé par évoquer tout d'abord le Paradis qu'il a rendu désirable aux musulmans et l'Enfer contre lequel il les a mis en garde. Quand la foi s'est enracinée dans les cœurs des hommes, le Qur'an a commencé à détailler le licite et l'illicite comme l'indique la parole de Aïcha –Qu'Allah soit satisfait d'elle- ci-dessus à propos du vin et de l'adultère.

On constate ainsi le caractère judicieux de cette méthode qui consiste à éduquer la personne sans lui faire sauter le moindre échelon intermédiaire, sans exiger d'elle l'abandon immédiat de ses défauts et l'accession instantanée au rang de la perfection.

[124] Sourate : La Table servie 5, verset /90.

[125] Rapporté par Al Boukhari, livre des mérites du Qur'an, chapitre « De la coordination du Qur'an », 6/101.

L'éducation doit donc se faire progressivement pour atteindre ses objectifs, à savoir la formation d'individus vertueux dans une société vertueuse.

Un autre exemple nous est donné par ce hadith authentique rapporté par Al Boukhari : Selon Ibn Abbas (رضي الله عنهما), le Prophète (ﷺ) envoya, dans le Yémen, Mu'adz (رضي الله عنه) en lui disant :

« ادْعُهُمْ إِلَى شَهَادَةِ أَنْ لا إِلَهَ إِلا اللَّهُ وَأَنِّي رَسُولُ اللَّهِ فَإِنْ هُمْ أَطَاعُوا لِذَلِكَ فَأَعْلِمْهُمْ أَنَّ اللَّهَ قَدْ افْتَرَضَ عَلَيْهِمْ خَمْسَ صَلَوَاتٍ فِي كُلِّ يَوْمٍ وَلَيْلَةٍ فَإِنْ هُمْ أَطَاعُوا لِذَلِكَ فَأَعْلِمْهُمْ أَنَّ اللَّهَ افْتَرَضَ عَلَيْهِمْ صَدَقَةً فِي أَمْوَالِهِمْ تُؤْخَذُ مِنْ أَغْنِيَائِهِمْ وَتُرَدُّ عَلَى فُقَرَائِهِمْ »

« Invite les gens de ce pays à attester qu'il n'y a d'autre divinité digne d'adoration qu'Allah et que je suis l'Envoyé d'Allah. S'ils se conforment à cette invitation, enseigne-leur qu'Allah leur a prescrit cinq prières pour chaque jour et chaque nuit. S'ils les pratiquent, enseigne-leur qu'Allah a prescrit de faire l'aumône en prenant une partie des biens des riches pour les remettre aux pauvres »[126].

Il est évident dans ce hadith que le Messager d'Allah (ﷺ) tenait beaucoup à inviter les Yéménites à suivre l'Islam par étapes et sans les brusquer. La première étape consiste à les inviter à témoigner de l'unicité d'Allah et que Muhammad est Son Messager. S'ils l'acceptent, on passe à la deuxième étape qui est la prière, s'ils obéissent, on passe à la troisième étape qui est le paiement de la Zakat.

Sa pédagogie exemplaire fait du Messager d'Allah (ﷺ), une fois de plus, un exemple à suivre par l'éducateur. Ce dernier doit éduquer l'enfant en partant du concret pour aller vers l'abstrait et du facile pour aller vers le difficile, c'est ainsi qu'il obtiendra les résultats escomptés.

[126] Rapporté par Al Boukhari, livre de la Zakat, chapitre « De l'obligation de payer la Zakat » 2/108.

Les références

1. Le Qur'an.

2. L'Imam Muhammad ibn Ismaïl Al Boukhari, « Sahih Al Boukhari », édité par la librairie islamique, Istanbul, Turquie 1981.

3. L'Imam Mouslim ibn Al-Hadjadj Al-Quchaïry Al-Nissâbûry, « Sahih Mouslim », avec le commentaire d'An-Nawawy. Première édition, la maison des livres scientifiques, Beyrouth Liban, 1411 h/1990.

4. Abû Dawud Suleyman ibn Al-Ach'ath As-Sidjistâny, « Sahih Sunan Abû Dawud », hadiths jugés authentiques par Cheikh Muhammad Nassiroudin Al-Albany, première édition, le bureau de l'éducation arabe des pays du Golfe, Riyad 1409 h/1989.

5. Abû Abdullah Muhammad ibn Yazid Al-Qazwiny Ibn Madjah, « Sahih Sunan Ibn Madjah », hadiths jugés authentiques par Cheikh Muhammad Nassiroudin Al-Albany, troisième édition, le bureau de l'éducation arabe des pays du Golfe, Riyad 1408 h/1988.

6. Abû Issa Muhammad ibn Issa At-Tirmidzy, « sahih Sunan At-Tirmidzy », hadiths jugés authentiques par Cheikh Muhammad Nassiroudin Al-Albany, troisième édition, le bureau de l'éducation arabe des pays du Golfe, Riyad 1408 h/1988.

7. « Al-lu'lu wal-Mardjan », les hadiths sur lesquels s'accordent Al Boukhari et Mouslim, compilés par Muhammad Fouad Abdul Bâqy, première édition, maison Ar-Rayan, le Caire 1407 h/1987.

8. L'Imam Al-Hafiz Abdul Ghaniy Al-Maqdicy, « Oumdatoul Ahkâm min Kalâmi Khairil Anâm », actualisé par Mahmoud Al-Arnaoutt, troisième édition, la maison de la culture arabe, Damas, Beyrouth 1413 h/1992.

9. L'Imam Djalal Ad-Din As-Siyouty, « Sahih Al-Djami' As-Saghir wa Ziyâdatouh », actualisé par Cheikh Muhammad Nassiroudin Al-Albany, deuxième édition, le bureau islamique, Beyrouth, Liban 1399 h/1979.

10. L'Imam Djalal Ad-Din As-Siyouty, « Histoire des califes », actualisé par Cheikh Qassim Ach-Chamâiy Ar-Rifâiy et Cheikh Muhammad Al-Uthmany, première édition, la maison Al-Qalam Beyrouth, Liban, 1406 h/1986.

11. Abû Hamid Al-Ghazali, « Ihyâou 'ouloumid dîn (La revivification des sciences de la religion)», tome 3, actualisé par Cheikh Abdelaziz As-Sirwan, la maison Al-Qalam, Beyrouth, Liban, sans date.

12. Hassan Abdullah, « L'enseignement chez l'Imam An-Nawawy, objectif et psychologie », la revue islamique éducative, no 1, l'association de l'éducation islamique, le Caire 1405 h/1985.

13. Cheikh Abû Bakr Al-Djazaïry, « Ce bien-aimé Muhammad le Messager d'Allah (ﷺ) », cinquième édition, libraire As-Sawadi, Djeddah 1412 h/1992.

14. Cheikh Al Islam Ahmad ibn Taymiah, « Recueil de fatawas »,

livre des détails de la croyance, tome 4, compilé par Abdul Rahman ibn Muhammad ibn Qassim aidé par son fils Muhammad, première édition 1398 h.

15. Cheikh Salih ibn Humayd, « Principes et exemples de modèle à suivre », première édition, la maison Ichbiliya pour la diffusion, Riyad 1413 h.

16. Abdou Rahman ibn Khaldoun, « L'introduction », cinquième édition, la maison arabe Ar-Raïd, Beyrouth, Liban 1402 h/1982.

17. Abdou Rahman An-Nahlawy, « Les fondements de l'éducation islamique à la maison, à l'école et dans la société », deuxième édition, la maison Al-Fikr, Damas, Syrie 1403 h/1983.

18. Abdul Karim Al-Khatîb, « Le récit Qur'anique, énoncé et signification », la maison du savoir, Beyrouth, Liban, sans date.

19. Ali Khalil Abû Al-Ainaïn, « Omar ibn Al-khattab et ses soucis éducatifs, présentation des plus illustres éducateurs islamiques », tome 1, le bureau de l'éducation arabe des pays du Golfe, Riyad 1409 h/1988.

20. Muhammad Al-Khatib et alii, « Fondements de l'éducation islamique », première édition, la maison Al-Kharidji, Riyad 1415 h/1995

21. Muhammad Atiya Al-Abrachy, « L'éducation islamique et ses philosophes », troisième édition, la maison Al-Fikr Al Araby, le Caire 1976.

22. Muhammad Fâdil Al-Djamâly, « Pour l'unification de la pensée éducative dans le monde islamique », la maison tunisienne pour la diffusion, Tunis 1972.

23. Miqdad Yaldjin, « Des aspects de l'éducation islamique fondamentale », première édition, maison Ar-Raihany, Beyrouth, Liban 1406 h/1986.

24. Manna'a Al-Qattân, « Traités de science Qur'anique », la maison saoudite de diffusion, Riyad 1378 h.

Table des matières


الله أكبر


سية
Assia
Editions Assia
La maison d'éditions qui donne
la parole aux savants
www.editionsassia.net